



dans nos régions

Charlevoix

Le président du conseil économique (région Charlevoix), M. Jean-Pierre Tremblay, approuve le gouvernement provincial de s'être porté acquiescent pour le Manoir Richelieu et s'est dit heureux que cette intervention soit dissociée de la nécessité d'implanter un casino. M. Tremblay propose que le gouvernement s'associe à des mouvements comme le groupe Desjardins pour le financement, et à des personnes de Charlevoix pour l'exploitation des cuisines, aménagement sportif et vente de souvenirs. Il affirme que pour être enfin un réel élément de fierté et de dynamisme dans le développement économique du comté, le Manoir Richelieu doit avoir une identité charlevoisienne et québécoise française.

La Côte-Nord

Un spectacle de ballet-

jazz, avec la troupe de Eddy Toussaint, aura lieu au théâtre Lido de Sept-Îles, samedi. Plusieurs spectacles de danse sont au programme depuis quelques mois dans la région. Il faut dire que de nombreuses personnes suivent assidûment des cours de danse sociale, folklorique et de ballet-jazz comme activités récréatives.

Le Bas-Saint-Laurent

M. Claude Wagner, député de Saint-Hyacinthe à la Chambre des communes et aspirant à la chefferie du Parti conservateur du Canada, sera à Rimouski, demain, dans le cadre d'une tournée provinciale. M. Wagner rencontrera les délégués au congrès de leadership de février prochain à Ottawa, de même que des représentants de plusieurs organismes et associations du milieu et les

journalistes lors d'un diner.

La Côte-Sud

En dépit d'importants retards, il serait encore possible que La Pocatière obtienne sa polyvalente pour septembre 1977, selon le directeur général de la régionale scolaire Pascal-Taché, M. Rosaire Laprise. Toutefois, les plans préliminaires n'ont été acceptés que la semaine dernière, après avoir été modifiés à sept reprises pour satisfaire aux demandes du ministère de l'Éducation. Il faudra donc comprimer au maximum les phases suivantes de la réalisation des plans définitifs et des plans d'exécution, pour rattraper un échéancier prévoyant le commencement des travaux en avril 1976. D'un coût évalué à plus de \$4 millions, l'école réduite à une capacité de 800 places-élèves sera cependant conçue pour en accueillir jusqu'à 1.200.

La Rive-Sud

Le conseil municipal de Saint-Lazare de Bellechasse affronte des problèmes: l'élection du 2 novembre dernier est contestée et le secrétaire, M. Alyre Marceau, a remis sa lettre de démis-

sion. Les dirigeants municipaux doivent siéger mardi soir, le 16 décembre, pour désigner un nouveau secrétaire. En attendant, M. Marceau continue d'occuper le poste.

Comme dans tout le secteur ouest de la Rive-Sud, la municipalité de Bernières connaît un essor phénoménal et les projets d'expansion sont nombreux dans le secteur domiciliaire. Le conseil de Bernières, par exemple, en se basant sur des demandes qui sont déjà parvenues au comité d'urbanisme, prévoit émettre des permis de construction pour 200 à 250 maisons unifamiliales, l'an prochain. On a constaté une augmentation considérable, d'année en année, depuis au moins 5 ans. Cette année, ce conseil municipal a vu la construction de 160 maisons en plus de l'installation de 90 maisons mobiles. La population de Bernières s'est ainsi accrue de plus de 700 personnes, depuis janvier dernier.

Portneuf

En cette période de l'année, c'est le moment où les

Chambres de commerce locales du territoire ont leurs élections annuelles. Au niveau des présidences, les résultats connus jusqu'ici confirment les élections de MM. Jean-Louis Giguère, à Saint-Raymond; Justin Saint-Germain, à Saint-Ubalde; et Marcel Cantin, à Saint-Léonard. À Saint-Alban et Saint-Marc-des-Carières, les élections annuelles doivent se tenir dans les prochains jours.

L'Amiante

6.832 étudiants (3.582 garçons et 3.250 filles) sont inscrits dans les écoles de la commission scolaire régionale de l'Amiante. Dans les écoles polyvalentes, on en compte particulièrement 3.361 à Thetford Mines, 1.127 à Black Lake et 1.009 à Disraëli.

La Beauce

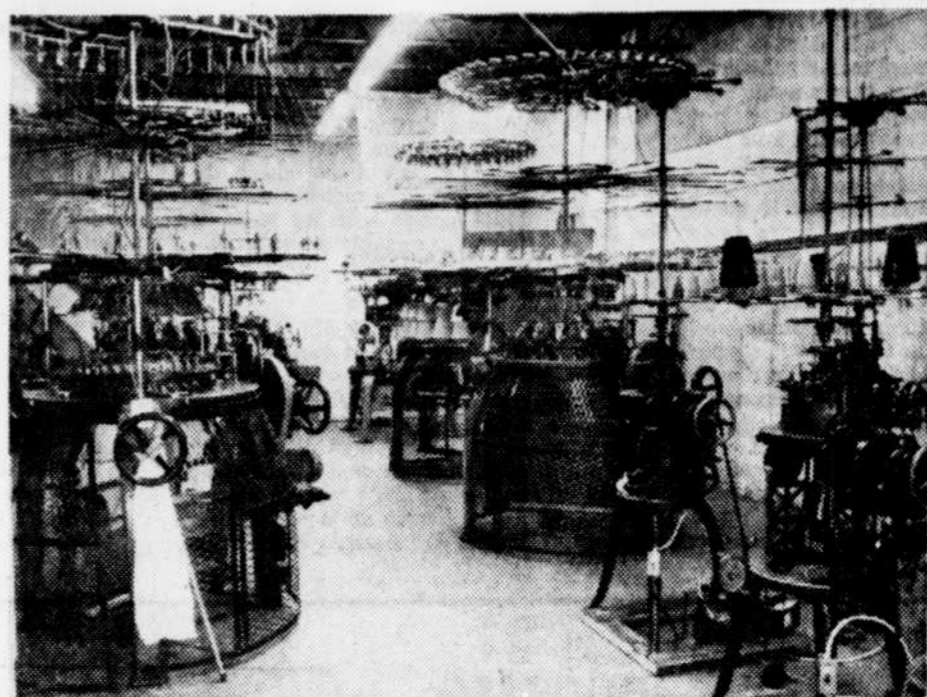
Le conseil municipal de la paroisse de Sainte-Marie de Beauce-Nord a autorisé une étude en vue de l'aménagement d'une réserve d'eau dans le rang Saint-Martin, qui serait au service de la protection contre les incendies dans ce secteur. Cette future réserve d'eau devra avoir 22 pieds carrés et une

profondeur de 12 pieds, a souligné le maire de cette localité, M. Gérard Faucher.

Le budget intermunicipal des loisirs à Sainte-Marie de Beauce, qui cet-

te année était de \$52.000 passera à \$72.930 l'an prochain. Cette augmentation de 40 pour cent, a expliqué le président de la Commission intermunicipale des loisirs à Sainte-Marie de Beauce-Nord, le conseiller François Va-

chon, est attribuable à l'augmentation des dépenses au niveau de l'OTJ et du hockey mineur. On se doit aussi de considérer que Sainte-Marie de Beauce a son directeur des loisirs en la personne de M. Serge Côté.



Dans la Beauce

En se portant acquéreur des actifs de l'usine Tricat Sparr Québec, Inc., à Saint-Georges de Beauce, la compagnie ETABEL Inc., une filiale de la Caisse d'établissement de la Chaudière, n'a qu'un seul but, le développement de cette entreprise et le rapatriement de la confection dont l'usine est établie à Québec.

Un comité d'école de Donnacona appuie les enseignants

par Gérard ROCHETTE

DONNACONA — Le comité d'école de l'École du Sacré-Coeur, à Donnacona, accorde son appui aux revendications des enseignants et demande au gouvernement de prendre les dispositions pour amener un règlement de la situation actuelle par des offres valables permettant la signature d'une convention de travail et non l'imposition d'un décret.

C'est la déclaration émise par la présidente, Mme Guy Doucet, à l'issue d'une rencontre entre les membres du comité et des enseignants de l'école du Sacré-Coeur du niveau élémentaire de Donnacona.

Mme Doucet a déclaré que le comité fera connaître sa position aux autorités concernées et que, si aucune mesure n'en découle, les membres étaient disposés à prendre les moyens d'action nécessaires pour venir en aide aux enseignants.

La présidente a précisé que la qualité de l'enseignement était la principale préoccupation des membres du comité d'école et que dans la poursuite d'un tel but il faut inévitablement que les enseignants soient heureux avec des conditions de travail décentes à l'intérieur d'une convention collective négociée.

Les principaux points où le comité est d'accord pour que le gouvernement donne une réponse affirmative sont la sécurité d'emploi, la diminution du nombre d'élèves par classe, la diminution des heures de travail dans les offres et l'attribution de salaires décentes. Également, on croit qu'il devrait y avoir plus de spécialistes attirés en certaines matières.

Pour les membres du comité de l'école du Sacré-Coeur de Donnacona, il existe un réel danger que certains enseignants, et parmi les meilleurs, désertent la profession dans la situation actuelle. C'est pourquoi, l'on croit que le temps est venu de cesser de ridiculiser les enseignants en leur faisant des offres inacceptables, en passant plutôt aux gestes qui permettraient éventuellement d'en arriver à une solution négociée, à l'intérieur de laquelle on y retrouvera des conditions de travail et des salaires décentes pour l'ensemble de la classe enseignante.

Le Régime d'épargne-logement SERVI



*Sachez Épargner et Réduire Vos Impôts

Savez-vous qu'en épargnant pour l'achat d'une maison, vous pouvez diminuer vos impôts? Ce n'est là qu'un de nos régimes SERVI vous permettant de faire des économies et de réduire en même temps vos impôts. On le désigne sous le nom de Régime d'épargne-logement SERVI.

Nous avons aussi une autre façon de mettre de l'argent de côté. Il s'agit du Régime d'épargne-retraite SERVI.

Ces deux régimes vous aideront non seulement à réduire vos impôts mais vous rapporteront aussi des intérêts élevés.

Pour être bien SERVI, consultez le directeur de l'une de nos 1650 succursales Commerce au Canada, qui vous donnera tous les renseignements utiles.

Qui sait, vous emménagerez peut-être dans la maison de vos rêves plus tôt que vous ne l'auriez espéré!



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

AVEC NOS RÉGIMES D'ÉPARGNE COMMERCE
VOUS ÊTES BIEN
SERVI
Le Régime d'épargne-logement

Le schéma d'aménagement de la CUQ subit les foudres de différents spécialistes de l'université Laval

par Benoit ROUTHIER

Le schéma d'aménagement a été l'objet de critiques imposantes, hier, par différents spécialistes de l'université Laval.

En effet, lors d'une assemblée tenue sous l'égide du Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD) des spécialistes de plusieurs disciplines ont, pour d'aucuns, tenté de démolir le schéma d'aménagement, pour d'autres, indiqué certaines lacunes. Enfin, d'autres ont plutôt suggéré des améliorations à apporter pour une plus grande possibilité de réaliser le schéma d'aménagement.

Deux maires de la CUQ qui avaient tous été invités ont assisté à l'assemblée tenue au pavillon de Koninck de l'université Laval. Ce sont MM. Gilles Lamontagne et Charles-H. Blais, respectivement de Québec et Sillery.

Le directeur du CRAD, M. Pierre S. Guertin, a tenu à nous expliquer après l'assemblée, que le but recherché par les organisateurs de la réunion n'était pas de boycotter le principe de la planification du territoire.

Il n'était pas non plus, a-t-il ajouté, de faire une critique systématique et négative du schéma de la Commission d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec (CACUQ) dont les membres étaient présents à l'assemblée pour répondre aux questions de l'auditoire.

Une descente en règle

Ce n'était pas le but, mais rien n'empêchait qu'à étudier le comportement des principaux acteurs on réalisait vite, hier, qu'une action avait été planifiée en vue d'attaquer de front le schéma d'aménagement. Evidemment ça va faire l'affaire de certains politiciens et, en ce sens, le CRAD aura manqué son objectif qui, croyons-nous, était plutôt d'engager une sorte de guerre intellectuelle entre spécialistes.

Toujours est-il que M. Louis Trotter fut le premier à attaquer. Il a parlé de "déphasage entre le contenant et le contenu" laissant entendre que la belle présentation ne renfermait rien de valable.

M. Trotter voit une contradiction dans le schéma (qu'il trouve mince) quand il parle de renforcer le centre-ville et en même temps de la nécessité de la décongestionner. Le schéma parle d'éviter les édifices en hauteur tandis que pour M. Trotter la façon de renforcer un centre-ville en 1975 c'est de procéder par la construction d'édifices en hauteur.

Un modèle dépassé

D'ailleurs, ce premier intervenant a dit trouver que le modèle de ville proposé par la CACUQ faisait un peu dépassé. Pour lui, le développement moderne se fait de façon linéaire et il a pris comme exemple le corridor Boston-Washington. Les membres de la CACUQ lui ont répondu que cette forme de ville rendait impossible tout transport en commun et, de plus, ça fait une ville "plate" à tous points de vue et qui commande un réseau routier onéreux.

M. Robert Gravel fut le deuxième à "se mettre à table" et il a trouvé qu'en ce qui a trait aux transports, la plus grande lacune du schéma était qu'il ne comportait pas "la problématique du transport". Il a dit que le problème en transport ce n'est pas tant le lien entre les centres secondaires et le centre-ville que les relations entre les divers centres secondaires.

Lier le gouvernement

L'avocat Patrick Kenniff, pour sa part, a plutôt fait des suggestions que des critiques. C'est ainsi qu'il a laissé entendre que la CUQ devrait, avec l'adoption du schéma d'aménagement, lier le gouvernement provincial en même temps que les municipalités.

Il a quand même souligné certaines lacunes du schéma qui, entre autres, aurait dû prévoir qu'un développeur doit remettre 10% de terrain à une municipalité chaque fois qu'il fait du lotissement. Il a fait remarquer qu'il devrait aussi y avoir moyen d'interdire la possibilité de donner ce 10% de terrain en argent, ce qui assurerait des espaces publics. Il devrait encore, a-t-il ajouté, y avoir moyen d'obliger les municipalités à appliquer le règlement imposant cette remise de 10%.

Enfin, M. Kenniff s'est dit "assez pessimiste de voir réaliser ces vœux de quelques personnes" que représente le schéma.

Des ambiguïtés

Mme Louise Quesnel-Ouellet a traité de l'aspect politique du schéma d'aménagement. Mais, après avoir abordé les objectifs et les moyens proposés pour les réaliser, Mme Ouellet a parlé des "ambiguïtés" des propositions du schéma d'aménagement qui posent des problèmes de réalisation sérieux.

Ambiguïté d'abord quant au rôle de la CACUQ et de la CUQ: est-il de coordonner ou d'orienter en contrôlant? Ambiguïté encore quant à la marge de manoeuvre des unités locales. Quels seront les liens entre les plans directeurs locaux et le schéma régional?

Elle a dénoncé le fait que les structures actuelles qui encadrent notre système politique local ne font pas de place à une participation véritable de l'ensemble de la population.

Mme Quesnel-Ouellet a relevé une autre ambiguïté sur les conditions politiques favorables à la réalisation du schéma: est-ce l'existence d'une conscience régionale qu'il faut? A-t-elle demandé ajoutant que la question à poser est plutôt de savoir s'il

et a une volonté de planification ou d'aménagement du développement selon un ensemble d'objectifs collectifs et non individuels?

Enfin, la conférencière s'est demandée, pessimiste, si on peut entreprendre une planification au niveau local quand il ne s'en fait pas au niveau provincial? De plus, une planification au niveau local semble d'autant plus impossible que les ressources financières sont à autre niveau...

Revue rapide de l'impossible

Quant au directeur du CRAD, M. Guertin, il s'est attaché aux modèles de milieu de vie proposés dans le schéma et a laissé entendre que les auteurs ont plutôt passé en "revue rapide l'impossible plutôt que le possible de l'aménagement."

Et M. Guertin d'énumérer d'autres modèles possibles qui auraient dû être analysés dans le schéma. Il a noté une contradiction entre le fait de privilégier le centre-ville et la volonté exprimée de développer des centres secondaires.

CONSULTEZ DES EXPERTS



MECANIQUE GENERALE

SERVICE JOUR ET NUIT

- Mécanique générale
- Réparation de bouillottes
- Soudure générale
- Fabrication et réparation de remontrés mécaniques de tous genres

INDUSTRIES SAMSON INC.

Tél.: 833-5220

12, RUE ST-LAURENT, LEVIS QUE.

LA MAZDA, EN TÊTE DU PELOTON!

50* mi/gal sur la grand-route

38* mi/gal en ville

En effet, de toutes les voitures 1976 soumises aux tests effectués par la EPA, c'est la Mazda Mizer 1976 de 1.3 litre qui est la première à franchir le cap des 50 milles au gallon! La Mazda Mizer vous est offerte en 3 modèles: la familiale 4 portes, la coupé et la sedan 4 portes.

A partir de **\$3195****

Fraîchement arrivée chez votre concessionnaire Mazda.

*Le millage mentionné est celui qu'on a obtenu lors des tests effectués par la EPA avec la coupé de 1.3 litre équipée du moteur standard et d'une transmission manuelle à 4 rapports. Ces résultats de millage ne sont pas définitifs. Le millage réel que vous obtiendrez dépendra en fait de la nature de vos déplacements, de votre façon de conduire, de l'état de votre voiture ainsi que des options dont celle-ci est munie.

**Prix du détail suggéré par le fabricant pour la sedan 4 portes avec une transmission manuelle (prix du coupé illustré ci-haut: \$3295; prix de la familiale 4 portes: \$3595) au port d'entrée: Halifax, Montréal, Toronto ou Vancouver. Ne comprend pas les frais de préparation, l'immatriculation, l'essence, la taxe provinciale sur la vente ni les frais de transport local, s'il y a lieu.

Aluminerie: la chambre de Portneuf lance une offensive

par Gérard ROCHETTE

PORTNEUF — "La population de Portneuf aura une décision à prendre, à savoir: si elle veut s'intégrer dans une société industrielle ou s'asseoir dans une friche à rénover le pissenlit en attendant de recevoir leurs chèques de bien-être social ou d'assurance-chômage."

De l'avis de la Chambre de commerce régionale de Portneuf, ce sont les deux alternatives qui s'offrent à la population. Et cet organisme s'est basé sur ces deux alternatives pour lancer, hier soir, une offensive visant à favoriser l'implantation de l'aluminerie à Saint-Augustin.

A l'issue d'une assemblée du comité exécutif de l'organisme, le président, M. Gilles Bertrand, a fait part que la Régionale de Portneuf embarquait officiellement dans le dossier de l'aluminerie et y mettrait tous ses efforts en priorité.

Celui-ci a fait part que suite au rapport Marsan, et selon les informations obtenues par la régionale sur la vente possible de la ferme de l'université Laval, les dirigeants croient que la population de Portneuf se doit d'être davantage sensibilisée au projet, afin d'être en mesure de faire un choix sur son avenir.

"Selon le rapport Marsan les dommages les plus importants, avec l'implantation de l'aluminerie, seraient causés à environ 200 vaches à dit le président. Devant un tel fait, nous croyons qu'il est plus facile de déplacer 200 vaches, plutôt que de sacrifier trois à quatre milles emplois."

Ce dernier a précisé que la Chambre régionale, en mettant en priorité ce dossier à l'intérieur de son programme, prendra les dispositions pour regrouper toutes les forces vives du comté pour la prise d'une action commune vers la réalisation d'un projet prioritaire pour l'ensemble du territoire de Portneuf.

Melchers connaît le gros gin?

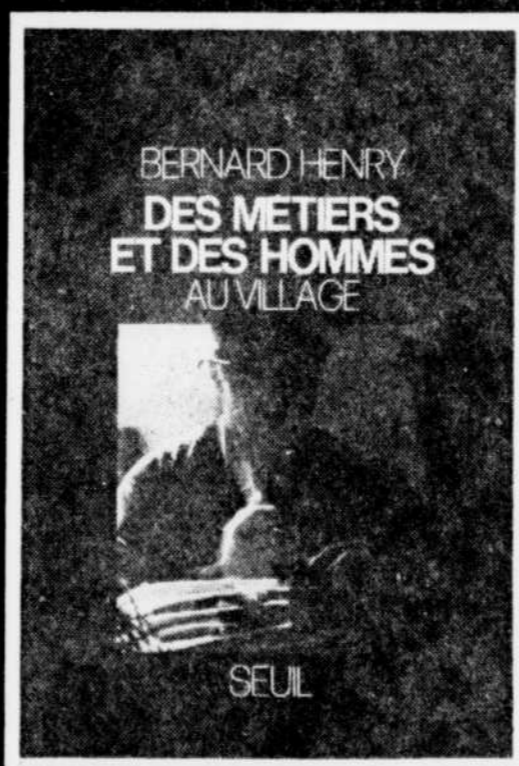
i'te crois!



CROIX D'OR

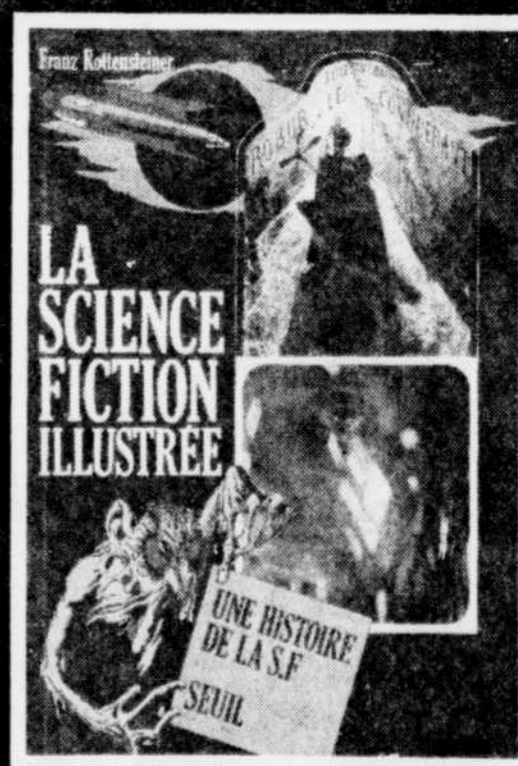


Melchers



DES METIERS ET DES HOMMES AU VILLAGE
Bernard Henry
128 pages - 180 illustrations.

Broché: **\$13.95** Relié: **\$19.95**
Un monde bien réel même s'il est éloigné de l'horizon quotidien de nos cités: l'artisan et son oeuvre.
Métiers présentés: Tanneur, cordier, vannier, sabotier, potier, tonnelier, charpentier, fondeur de cloches...
Un cadeau idéal pour ceux qui s'intéressent aux différents métiers d'art.



"LA SCIENCE-FICTION ILLUSTRÉE"

Une histoire de la Science-Fiction
Franz Rottensteiner
160 pages - 250 illustrations - 4 couleurs

Prix: **\$14.95**

"Des visionnaires du 18e siècle à Ray Bradbury et Stanley Kubrick, la science-fiction étend son empire, immense et difficile à cerner. Illustré à profusion ce livre voudrait être une introduction thématique et historique à ce phénomène international.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

La fin de la grève n'est pas pour demain chez Humpty Dumpty

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Les 50 employés d'usine de Humpty Dumpty, à Saint-Romuald, qui ont débrayé lundi soir dernier, ont peu de chances de retourner

au travail avant plusieurs jours, la prochaine rencontre patronale-syndicale n'étant prévue que pour le 15 décembre.

Ce groupe syndical, affilié à la Centrale des syndicats

démocratiques (CSD), a vu expirer son contrat de travail le 1er mai dernier. Lors d'une assemblée tenue lundi dernier, les travailleurs ont résolu d'user de leur droit de grève, acquis depuis trois mois, jugeant que peu d'efforts avaient été faits par la

partie patronale depuis le début des négociations.

Il y a déjà eu cinq rencontres patronales-syndicales en présence du conciliateur, M. Pierre Valois. Le négociateur du syndicat, M. Jean-Louis Labonté, a mentionné, hier, qu'il reste un très grand nombre de clauses à discuter.

La négociation n'a pas encore porté sur les questions salariales, puisqu'aucune entente n'est intervenue concernant beaucoup de clauses normatives. La négociation a échoué notamment au sujet de la reconnaissance de l'ancienneté, des charges de travail et du temps supplémentaire.

Le négociateur syndical a signalé que les travailleurs concernés gagnaient, encore lundi, un salaire horaire de \$2,91, incluant une récente

augmentation de \$0,31 accordée provisoirement par la compagnie.

L'employeur s'est aussi engagé, dernièrement, à verser un montant forfaitaire de

\$325 pour compenser la hausse du coût de la vie, mais cette mesure n'a rien calmé,

les travailleurs exigeant une augmentation de \$2,25 sur un contrat de deux ans.

La FTQ enquêtera sur le syndicat des travailleurs du vêtement

MONTREAL (PC) — La FTQ a décidé, hier, de faire enquête sur le fonctionnement et la démocratie interne du syndicat des Travailleurs amalgamés du vêtement.

Il est question de superviser avec vigueur le nouveau vote qui pourrait être repris prochainement sur les offres patronales soumis aux 6.000 syndiqués.

Mardi, les travailleurs du vêtement rendaient impossible la compilation des votes sur le projet de convention collective soumis par les employeurs.

En colère contre les chefs syndicaux qu'ils accusent d'avoir manipulé le scrutin, les syndiqués ont tout simplement éventré les boîtes de scrutin.

Un nouveau vote devra vraisemblablement être repris au cours des prochains jours et la FTQ, qui veut en contrôler la "propreté", devra de toute évidence parvenir à une entente à ce sujet.

Convoqué hier par les membres mécontents de l'actuelle direction syndicale, le

secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, a promis une intervention rapide et une enquête en profondeur. Selon un porte-parole de la FTQ, il n'est pas question, du moins pour l'instant, de mettre le syndicat des TAV en tutelle.

Retour au travail chez Steinberg

MONTREAL (PC) — Même s'ils ont rejeté les offres patronales, les salariés de Steinberg ont décidé, hier, de retourner au travail.

Leur grève avait fermé 70 des 89 succursales du grand magasin de la région de Montréal durant deux semaines.

Des 2.000 commis et caissiers présents à l'assemblée, 70 pour cent ont voté en faveur du retour au travail. Auparavant, 87 pour cent avaient rejeté les offres patronales.

La compagnie a offert une hausse hebdomadaire de \$30 la première année et de \$23 la seconde année d'un contrat de deux ans.

Chez Dominion, les salariés ont accepté sensiblement les mêmes offres, soit \$30 la première année et \$26 la seconde.

À Québec, hier, sept des dix magasins Dominion avaient été fermés par suite d'une journée d'étude afin d'accélérer les négociations à Montréal.

LOCAL A LOUER POUR BUREAUX
(professionnels ou autres)
Superficie 36' x 44'
Situé sur route 2 à Portneuf (ville)
1-286-6016



PÂTISSERIES FRANÇAISES

- Forêt noire
- Petits gâteaux à la douzaine assortis
- Hors-d'oeuvre

- Bombe au rhum au kirsch, grand Marnier ou au Cognac
- St-Honoré • Charlotte russe
- Baba au rhum
- Petits fours secs assortis

PAIN BARDOU

Tous nos pains sont cuits sur la sole et ne contiennent ni gras, ni lait, ils sont entièrement croustillants et très digestifs.

ou qu'ils soient, vous pouvez faire parvenir de fines gourmandises à vos parents et amis...



Bardou & Fils Ltée

1040, av. Cartier 487, rue Couillard
525-8135 692-3894
BIENTOT, CENTRE D'ACHATS JADIS
Au service des Québécois depuis 1923.

Marie France

pour se rire du froid mordant et de la neige qui s'envole au vent...



PLACE LAURIER, STE-FOY 656-9065

KENWOOD

Le Standard de l'excellence

ENSEMBLE STEREO COMPLET



GOODMANS "MAGISTER"
1 — 1-5", 1 — 4", 1 — Tweeter, 50 W. R.M.S.
Rég. \$400 paire



KENWOOD KR 5400
2 x 35W. R.M.S.
Rég. \$500
PRIX SPECIAL TANGUAY
Rég. \$1,120



KENWOOD KD 2033
Manuelle, avec retour automatique, cartouche Shure M95 ED
Rég. \$220



KENWOOD KR 3400
2 x 22W. R.M.S.
Rég. \$380



GOODMANS "MEZZO SL"
1 — 12", 1 — Tweeter, 40 W. R.M.S.
Rég. \$330 paire

\$950

\$699



KENWOOD KX 710
MINI-CASSETTE
Dolby, têtes ferrites, 38-16,000 HZ
Rég. \$359



KX-620
MINI-CASSETTE
Dolby, têtes permalloy, 40 — 12,000 HZ
Rég. \$299.95



700 M
AMPLIFICATEUR
2 x 170W. R.M.S.
Rég. \$995



700 C
PRE-AMPLI
Rég. \$795

SUGGESTIONS de cadeaux pour Noël

RADIO AM-FM
DE \$37⁹⁵ A \$428

RADIO AM-FM ET MINI-CASSETTE
DE \$99⁹⁵ A \$349⁹⁵

RADIO-REVEIL DIGITAL
DE \$44⁹⁵ A \$74⁹⁵

ECOUTEURS STEREO
DE \$19⁹⁵ A \$275

LE PLUS GRAND CENTRE DE STEREOPHONIE DE LA RIVE-SUD

DEPARTEMENT DE SERVICE SUR PLACE
10 TECHNICIENS A VOTRE SERVICE
FINANCEMENT SUR PLACE (BANQUE)
PLAN "MISE DE COTE"



PLACE TANGUAY
Rond-Point, Lévis
Tél.: 833-4511

Taxe haussée de \$0.40 du \$100 d'évaluation, à Sept-Iles

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ILES —Le fardeau fiscal des contribuables de Sept-Iles s'alourdit d'environ \$0.40 du \$100 d'évaluation, en 1976, portant du même coup le taux de la taxe générale à \$3.15 qui devient ainsi l'un des plus élevés de la Côte-Nord. L'augmentation s'élevait déjà à \$0.80 pour l'exercice en cours.

Les prévisions budgétaires, qui devraient être rendues publiques lundi, atteignent près de \$12 millions contre \$10.2 millions pour cette année, et suivent donc sensiblement le rythme de l'inflation, soit quelque 12 pour cent.

Selon les informations du SOLEIL, les autorités municipales n'entendent pas réduire les services déjà en place, s'efforçant plutôt d'en améliorer la qualité.

Le service municipal des

loisirs, qui a vécu avec \$1.3 million cette année, recevra la plus grosse part du gâteau, sans atteindre toutefois les \$2 millions. Un nouveau centre sportif ayant ouvert ses portes et un autre étant maintenant rénové, des sommes additionnelles s'avèrent nécessaires dans ce domaine.

La sécurité publique a pu s'élever à \$1,280,000 dans le budget de cette année. Hormis les augmentations régulières, le nouveau budget permettra à ce secteur d'ajouter trois policiers aux 65 qui forment actuellement la sûreté municipale.

La balance sera partagée entre les autres services. En 75, l'administration générale prévoyait dépenser \$1,331,000; les travaux publics, \$1.9 million; l'opération du garage municipal et l'entretien des édifices de la ville, \$1,022,000; et les frais de la dette gobaient

\$2,706,000. Incidemment, la dette municipale s'élève à \$27 millions.

Aux 266 fonctionnaires réguliers et aux 283 employés à temps partiel (dont le maire et les six conseillers), les contribuables auront versé une masse salariale de \$4.2 millions, en 1975.

Et cette masse salariale approchera les \$5 millions au cours de 1976 puisque toutes les conventions collectives des employés municipaux seront renouvelables: la clause salariale de la convention

des policiers, un nouveau contrat collectif des employés cléricaux et des services extérieurs, et un réajustement aux employés de cadre.

Quelque 60 pour cent des revenus de la ville proviennent des taxes des contribuables; d'autres sommes sont perçues grâce à la vente d'eau, aux taxes d'affaires, aux taxes de vente, et à l'enlèvement des ordures ménagères. Et, parce qu'elle est une ville de plus de 25,000 habitants, Sept-Iles recevra une subvention de \$192,000

du ministère des Affaires municipales...

L'évaluation municipale qui ne représente que 70 pour cent de la valeur réelle atteindra \$220 millions dans les nouvelles prévisions budgétaires, soit une augmentation d'à peine \$5 millions.

Cette chute comparative aux années antérieures est attribuable à la diminution dans la construction domiciliaire. Alors que 350 nouveaux logements furent construits au cours des onze premiers mois de 1974, seulement 75 logements ont été

construits pour la même période, cette année.

Par contre, le secteur commercial indique une reprise. Ainsi, les Entreprises Cunial Ltée achèvent une construction de \$4 millions pour l'agrandissement du centre commercial Place de ville.

Et normalement, en 1977, Sept-Iles devrait pouvoir retirer des taxes de deux nouvelles constructions: les Galeries montagnaises, un centre commercial de \$9 millions, dont les travaux progressent bien, et un édifice fédéral de près de \$5 mil-

lions, dont la construction vient de commencer.

Enfin, un fait inhérent à une croissance rapide, on dénombre au moins un millier de maisons mobiles à Sept-Iles. On sait que ces résidences ne sont pas soumises à l'évaluation et ne comptent pas quand vient le temps de distribuer les comptes de taxes.

Quelques citoyens ne cessent de répéter que le gouvernement du Québec devrait légiférer afin que les citoyens qui habitent des maisons mobiles partagent le

fardeau des taxes au même titre que les autres citoyens. Une semblable décision modifierait considérablement les comptes de taxes à Sept-Iles.

Environ 38,000 personnes vivent présentement à Sept-Iles, la métropole de la Côte-Nord, où se gagnent, selon Statistiques Canada, les plus gros salaires au Québec.

Les compagnies minières Iron Ore et Wabush Mines constituent les deux plus importants employeurs de la ville.

37% des travailleurs de Charlevoix inscrits à l'assurance-chômage

par J-Thérèse LEGENDRE

LA MALBAIE — Plus de 37 pour cent des travailleurs de Charlevoix étaient inscrits à l'assurance-chômage à la fin de novembre ce qui constitue une augmentation de 5 pour cent sur la même période l'an dernier.

Selon M. Jean Bergeron, gérant du Centre de la main-d'oeuvre du Canada à La Malbaie, les 4,300 clients inscrits actuellement ne sont pas nécessairement tous en chômage, mais ces inscriptions sont nettement supérieures à celles de la fin de novembre 1974 où on comptait 3,700 chômeurs.

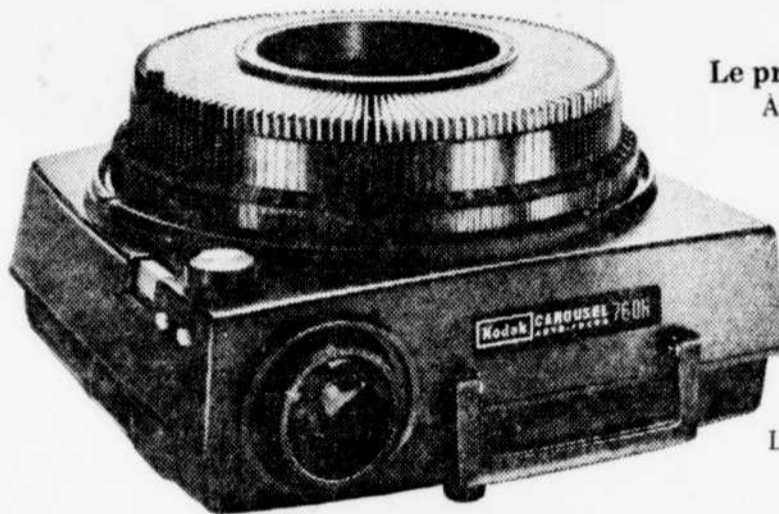
Les secteurs les plus touchés dans ce chômage saisonnier sont la construction, les

opérations forestières, le transport (camions), et les services (hôtels, restaurants). D'année en année, ces secteurs reviennent invariablement en tête de liste dans le domaine du chômage dans Charlevoix.

L'an dernier, ce fut à la fin de mars que le chômage a atteint son point culminant avec 4,650 sans travail dans Charlevoix, ce qui veut dire que le pire est encore à venir.

Cette année, le programme d'Initiatives locales a créé quelque 200 emplois et dans le secteur des services, l'ouverture du centre commercial Place Charlevoix a permis d'offrir environ 75 nouveaux emplois.

Donnez un cadeau Kodak...



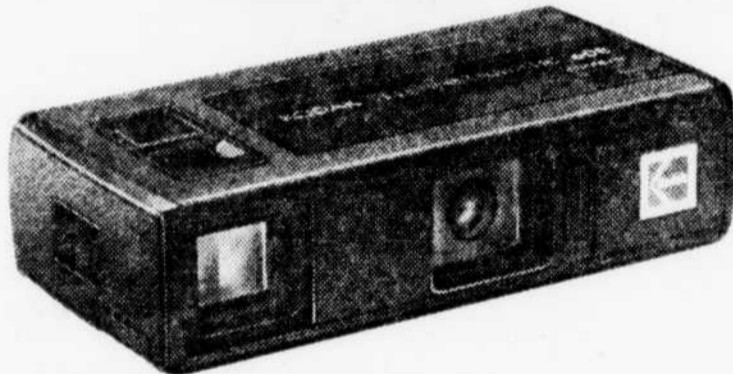
Le projecteur Kodak Carousel 760H.

A mise au point automatique, alimentation en douceur par gravité et télécommande du changement des diapos en marche avant et arrière. Chaque projecteur Carousel, que ce soit un modèle pocket ou custom, est fiable parce que c'est un appareil Kodak.
À moins de \$234.



L'appareil Kodak Instamatic X-15.

L'appareil Kodak idéal pour les débutants. Chargement instantané, fonctionnement rapide. De belles photos et diapos.
Le coffret à moins de \$25.



L'appareil Kodak Tele-Instamatic 608.

Ses deux objectifs vous permettent de prendre des photos ordinaires ou des téléphotos sur un simple dé clic. Une innovation Kodak dans les appareils pocket. Nouveau "flipflash" et garantie de trois ans.
À moins de \$45.



L'appareil Kodak Trimlite Instamatic 18.

Le moins coûteux des nouveaux appareils pocket Kodak. Facile à charger, facile à transporter. Muni d'un déclencheur sensible et de la nouvelle garantie de trois ans il fonctionne avec le nouveau "flipflash" à huit ampoules.
À moins de \$30.

Vous en aurez des nouvelles!

C'est un vrai plaisir que de voir des diapos couleurs à l'aide de l'un des merveilleux projecteurs Kodak Carousel ou de présenter de belles grandes photos prises avec l'un des appareils Kodak. Ce sont des cadeaux qu'on a autant de plaisir à donner qu'à recevoir. On peut les examiner chez le marchand photo.

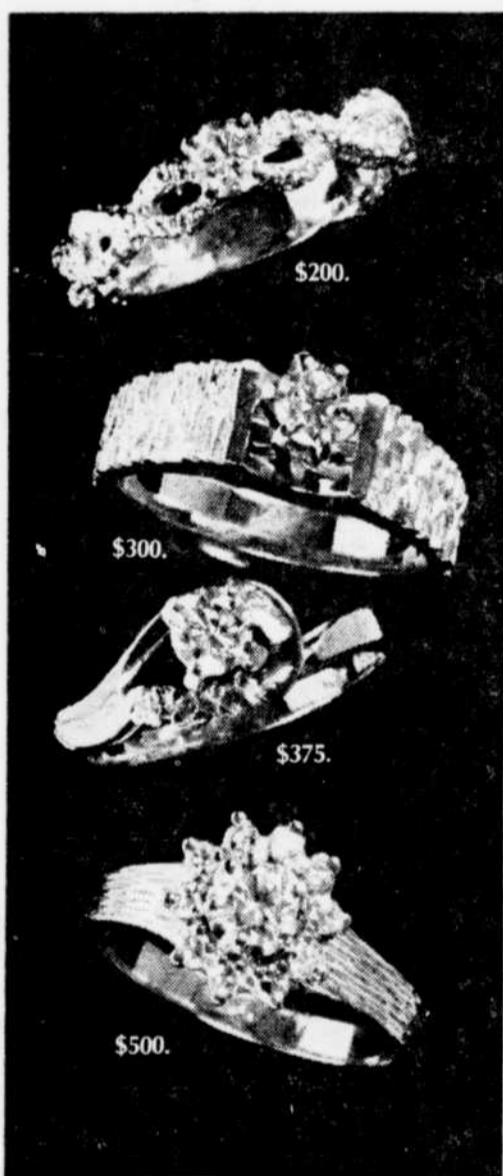
Les prix peuvent changer sans préavis.



Vous trouverez les cadeaux emballants de Kodak à cette enseigne



Depuis longtemps, le cadeau toujours présent



Votre tour est-il venu?

Si l'amour, le vrai, le grand, l'amour véritable a envahi votre vie... et si vous rêvez de l'achat d'un diamant... donnez à Birks l'occasion de vous faire plaisir.

Nos diamants sont sans contredit de la meilleure qualité que vous puissiez trouver pour le prix que vous désirez payer. Quant aux montures, nous doutons que vous puissiez trouver ailleurs un choix aussi intéressant.

Chez Birks, nous aimons les amoureux!

En passant chez Birks, prenez un dépliant sur les diamants.

les **Diamants Birks**

PHOTO CENTRE BRUNET 605 est. St-Joseph, Qué. 2-529-5741 Place Laurier, Ste-Foy - 656-1717	MONTREAL PHOTO 5, PLACE QUEBEC, QUEBEC TEL.: 529-8238 PL. Fleur de Lys, Québec 529-2541	Lefebvre 337-2238 St-Raymond Le Centre-Photo DU COMTE PORTNEUF	HENRI LECLERC 4151 BOUL. STE-ANNE QUEBEC TEL.: 661-6983	au Royaume de la CAMERA INC. 359 est. boul. Charest 529-2557	SYNDICAT DU BIJOU 10 Rte Trans-Canada Tél.: 833-2173
BELLAVANCE INC. Rimouski - Montmagny Gaspé - Hauterive Rivière-du-Loup Sept-Iles	BELEM PHOTO INC. Centre d'achats Place Laurier Québec, P.Q. 656-6525	PHOTO ABS LTEE PLACE STE-FOY QUEBEC, P.Q. 651-8757	LIVRNOIS PHOTO 1200 ST-JEAN QUEBEC TEL.: 692-3940	STUDIO TREPANIER ENR. DONNACONA, P.Q. 285-3060	STUDIO GOSSELIN LTEE 10, AVENUE BEGIN LEVIS TEL.: 837-8868
		ARMAND GOSSELIN & FILS INC. 159, rue Commerciale Lévis Tél.: 837-3689	PHARMACIE MARTEL 175, RACINE, LORETTEVILLE TEL.: 842-3627		

Le Québec pris à partie pour son indécision quant à l'implantation d'un parc national dans la Beauce

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — S'il faut en croire le ministre des Affaires intergouvernementales, M. François Cloutier, le gouvernement du Québec ne possède pas de dossier sur le projet d'établissement d'un parc national dans le sud-est du Québec, plus précisément dans la circonscription de Beauce-Sud.

C'est la réponse qu'a donnée le ministre François Cloutier aux demandes faites par le député indépendant de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, à l'effet qu'il soit déposé à l'Assemblée nationale, tous les documents, rapports et correspondances échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec, puis la Société Saint-Jean-Baptiste de la Beauce, en rapport avec ce projet d'un parc national dans la Beauce.

Ceci a été loin de satisfaire M. Fabien Roy, lorsqu'on sait qu'au niveau fédéral, le ministre du Nord canadien et des Affaires indiennes, M. John Buchanan, a fait savoir à M. Paul-André Busque, pré-

sident régional de la Société Saint-Jean-Baptiste de Beauce et du comité de promotion de ce parc national, "qu'une étude faite par le service des parcs nationaux révèle qu'un tel aménagement près de la frontière canado-américaine, dans la région de la Chaudière, se prêtait aux normes de son ministère."

Même si ce projet d'un parc national au sud-est de Québec, est considéré comme prioritaire de la part du gouvernement fédéral, il n'en continue pas moins que les pourparlers avec le gouvernement du Québec sont extrêmement difficiles, comme le souligne le ministre Buchanan dans une lettre adressée à M. Paul-André Busque.

C'est pourquoi M. Busque ne se gêne pas pour dire que "le gouvernement du Québec en refusant de faire connaître ses intentions sur l'implantation d'un parc national au sud-est de Québec, empêche la région de la Chaudière d'obtenir des investissements de plus de \$15 millions de la part du gouvernement fédéral."

Ce qui fait dire à M. Fabien Roy que le ministre François Cloutier n'est pas sérieux lorsqu'il affirme que le gouvernement du Québec ne possède pas aucun dossier en rapport avec l'implantation d'un parc national au sud-est de Québec, c'est que par l'entremise de M. Paul-André Busque, il a appris que plusieurs ministères à Québec possèdent des documents qui sont très intéressants, car à la suite du rapport préparé par la firme de l'opération cadrage au CRDQ, ce projet de parc national a été mentionné comme prioritaire.

Il est normal que ces études soient connues du grand public en ce qui a trait à la localisation, et c'est le résultat de ces études que je tente de connaître, a ajouté M. Roy.

Quant à M. Busque, il est d'opinion que "le gouvernement du Québec se doit de faire connaître ses intentions relatives au projet d'implantation d'un parc national dans la région de la Chaudière, considérant que dans ce secteur de belles richesses sont encore inexploitées et dont la réalisation ne nuirait

à peu près pas à l'industrie forestière du milieu".

Depuis 1971

La possibilité de créer un parc national dans la région de la Chaudière remonte à 1971, et pour les Beaucerons, quoiqu'on en dise, la réalisation d'un tel projet assurerait la préservation d'un coin du Québec extrêmement pittoresque et suréleverait davantage l'économie, la culture et le tourisme, pour une partie de la circonscription de Beauce-Sud, en plus de créer des emplois.

Devant le retard du ministère québécois du Tourisme, à faire connaître ses intentions sur l'implantation de nouveaux parcs nationaux au Québec, plus particulièrement dans la région de la Chaudière, la population de ce secteur est en droit de s'interroger à savoir:

Le projet d'implantation d'un parc national près de la frontière canado-américaine, dans la région de la Chaudière, n'aura-t-il été qu'une lueur d'espoir pour les citoyens du Sud-Est québécois?

Prix à l'ambassadeur canadien à Washington

OTTAWA (PC) — C'est l'ambassadeur du Canada à Washington, M. Jack Hamilton Warren, qui a mérité cette année le prix pour services insignes de la fonction publique.

Ce prix, qui comprend une citation ainsi qu'une gratification de \$5.000, constitue l'un des volets du régime des primes d'encouragement de la fonction publique.

Le comité de sélection était présidé cette année par Mme Thérèse Lavoie-Roux, présidente de la Commission des écoles catholiques de Mont-

réal, et composé de M. Peter Bentley, de Vancouver, président de Canadian Forest Products, Mme Helen Hutchison, de Toronto, coanimatrice de l'émission "Canada A.M.", M. Harrison McCain, du Nouveau-Brunswick, président de McCain Foods, et M. Michel Vennat, avocat de Montréal.

Agé de 54 ans, M. Warren a été sous-ministre au Commerce en 1964, haut-commissaire du Canada à Londres en 1971, poste qu'il a occupé jusqu'au début de cette année.

POSTE DE MEDECIN RECHERCHE

Un jeune médecin d'expérience désireux de servir davantage la population recherche un endroit pour y dispenser ses services. De préférence au Québec Métropolitain (rive sud comprise), soit comme participant dans une clinique médicale, associé à un autre médecin, seul ou dans un hôpital. Toute réponse sera gardée confidentielle.

S'adresser à: Dept: 7674, Le Soleil

TABLEAUX de RENE GAGNON

Nous sommes les représentants du fameux peintre de la Côte Nord, RENE GAGNON, dont les tableaux ornent les demeures et les bureaux des plus grands collectionneurs montréalais et américains.

LA BOUTIQUE DU TIMBRE

6, rue du Fort, Québec — Tél. 694-9949
(ouvert de 9h.30 à 17h.)

Rémy Martin est plus cher qu'un simple cognac.
Que vaut un ami?



Rémy Martin Fine Champagne Cognac

On croit encore au Père Noël!

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI JUSQU'À 21 HEURES
Du 11 au 23 décembre inclusivement.

Orgue à accords automatiques "Orgatron 1V" de Wurlitzer
Toute la famille en raffolera!

Chacun peut apprendre à jouer de cet orgue électronique transistorisé à 18 accords... même si la musique lui est totalement inconnue! Au toucher de l'interrupteur, votre foyer sera rempli d'une musique riche... de magnifiques orchestrations... valse, rock, swing, tempo latin... automatiquement! Le meuble ravissant au fini noyer s'harmonisera agréablement à tout décor. Garantie de 1 an sur l'entretien. Avec instructions et cahier de chansons.

699⁹⁵ l'ensemble

Prix en vigueur jusqu'au 24 décembre.

LES GRANDS MAGASINS

UNE DIVISION DE F. W. WOODBURY CO. LTD.

GIFFARD
Galeries Ste-Anne
960, boul. Ste-Anne

LEVIS
Galeries Chagnon
Rond-Point de Lévis

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE!

SATISFACTION GARANTIE

(CHANGI DU ARGENT REVIS)

POUR FACILITER VOTRE MAGASINAGE AU TEMPS DES FÊTES, NOS MAGASINS SONT OUVERTS DE 9H. À 9H. JUSQU'À 9H. P.M. DU LUNDI AU SAMEDI, JUSQU'AU 23 DÉCEMBRE INCLUSIVEMENT.



Cette année, c'est le lock-out chez Disston de Saint-Romuald. En novembre 1973, (notre photo), ça n'a pas été tout seul non plus.

Une semaine de lock-out chez Disston

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Un conflit ouvrier, qui dure depuis la fin de semaine dernière, n'a encore abouti à aucune rencontre patronale-syndicale, à l'usine de la compagnie Disston Canada, à Saint-Romuald.

Un lock-out avait été décrété vendredi après-midi par la direction de cette entreprise spécialisée dans la fabrication d'outillage pour la coupe du bois.

Les 32 syndiqués poursuivaient le piquetage, hier, malgré le temps maussade, et ils continuaient de réclamer, pancartes en mains, le limogeage du gérant de la production, M. Richard Lessard, qu'ils ont accusé de faire de l'intimidation et de la discrimination.

Le gérant général, M. Jean-Paul Ruel, a déclaré au SOLEIL, hier, que le syndicat ne veut pas discuter. Les dirigeants syndicaux ont cependant mentionné avoir tenté en vain, la semaine dernière, de rencontrer M. Ruel pour lui expliquer leur grief.

À la suite d'une assemblée des travailleurs de cette usine, le président syndical, M. Florent Saint-Pierre, a déclaré, hier, qu'il n'est pas question de retour au travail dans les conditions actuelles.

M. Saint-Pierre a révélé que les syndiqués ont refusé catégoriquement une offre qui leur est parvenue par l'entremise du conseiller technique de la compagnie à l'effet de retourner au travail et que la direction aurait par la suite discuté avec chacun d'eux.

point de vue devant cette commission anti-inflation".

Selon l'entente conclue entre le syndicat membre de l'Union internationale des employés professionnels et de bureau, du local 57 affilié à la CTC-FTQ, et les dirigeants de l'entreprise Vachon Inc., cette nouvelle convention collective de travail accorde un salaire de base variant de \$102 à \$290 par semaine.

L'agent syndical Laurent

Aclair a de plus fait remarquer que par ce nouveau contrat de travail, les employés syndiqués de bureau et techniques de Vachon Inc. ont obtenu de multiples avantages sociaux à savoir: la reclassification des emplois, l'élaboration d'une nouvelle échelle salariale, des vacances et congés améliorés, modification de certains horaires de travail, rémunération plus avantageuse du temps supplémentaire, des repas payés ainsi que des primes de soir et de nuit.

Acceptation d'une convention chez Vachon à Sainte-Marie

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — C'est dans une proportion de 91 pour cent que les 104 employés de bureau et techniques du complexe alimentaire Vachon Inc., à Sainte-Marie de Beauce, ont accepté les termes d'une nouvelle convention collective de travail pour une durée de deux ans.

Ce nouveau contrat de travail, qui prendra fin le 7 juin

1977, accorde une augmentation salariale de 19,75 pour cent, pour la première année, et de 12,5 pour cent à la seconde année, sous réserve toutefois des approbations nécessaires de la Commission fédérale anti-inflation.

À la signature de la convention, hier, le négociateur patronal, M. Fernand Blais, a fait part que "différents facteurs expliquent cette offre un peu au-dessus des guides de la loi, et ce sera aux parties de faire valoir leur

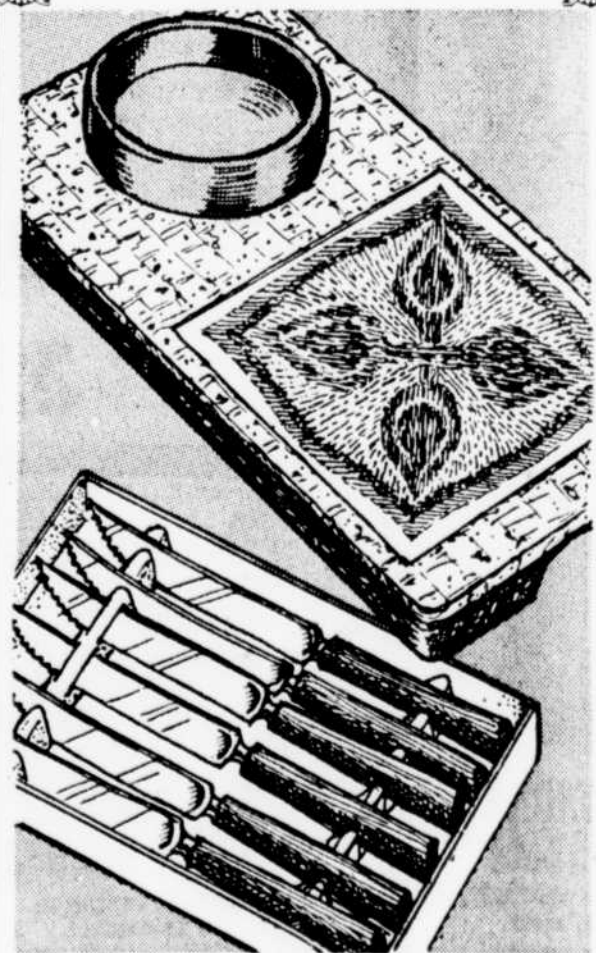
H.R. ouvert tous les soirs jusqu'à 21h. à partir du 11 décembre
Les samedis jusqu'à 18h.

Le temps des cadeaux HOLT RENFREW

souplesse de la chenille

Un joli pull-over en chenille souple, rehaussé d'un large col roulé et d'un ceinturon. Acrylique et nylon; ivoire ou orange brûlé. P.M.G. \$36. Les Vêtements Sport Miss Renfrew, au Troisième. Achat sur place seulement!

à nos deux magasins



à votre service

Un cadeau importé du Portugal lui plaira sûrement. Notre plateau en liège et tuile de céramique pour les fromages, \$12. Aussi, un ensemble de couteaux à steak, importé d'Angleterre. Ensemble de six, \$22. Les Cadeaux, au Rez-de-Chaussée.

à nos deux magasins.

Emballage-cadeau H.R. sans frais!

L'Argent-cadeau H.R... le cadeau parfait!

Le temps des cadeaux HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville, Place Ste-Foy.
2 hrs station, gratuit, Parc-Autos, Place de l'Hôtel de Ville.

VOIR, C'EST CROIRE

Mannsquin
vous offre des

SPECIAUX INCROYABLES

Manteaux réversibles \$49⁹⁵
Prix rég. jusqu'à \$140. SPECIAL

Chandails \$14⁹⁵
cols roulés ou en V. 100% laine. SPECIAL
Prix rég. jusqu'à \$30.

Lot de blouses \$9⁹⁵
Prix rég. jusqu'à \$25. SPECIAL

AUTRES SPECIAUX

10%-20%-30% de réduction sur toute autre marchandise en magasin.

A NOS 2 MAGASINS

Mannsquin

4, DE LA FABRIQUE et PLACE QUEBEC

PARFUMS FRANCAIS EAU DE TOILETTE ET EAU DE COLOGNE

de grandes marques
telles que:

- Lanvin
- Chanel
- Caron
- Nina Ricci
- Rochas
- Vivre
- Cabochard
- Calèche
- Jacomo



CHOIX DE CADEAUX DE NOEL chez LIVERNOIS

ENSEMBLES PARFUMES

- Chanel No 5 et No 19
- Arpège de Lanvin
- Fleurs de Rocailles de Caron
- Christian Dior
- Jean d'Albert
- Elizabeth Arden

CADEAUX DIVERS pour dames

- Sacs à Cosmétiques
- Brosses à cheveux
- Rasoirs électriques
- Jolis morceaux de Verre Taillé
- Ensembles à salade en bois
- Bol à Salade en cristal
- Lampes Berger

Un très beau choix de SAVONS EN BOITE

de 1 - 2 ou
3 morceaux
pour homme ou
dame tels que

Chanel - Lanvin - Vivre -
Givenchy - Moubigant -
Rochas - Yardley - Etc.
Etc.

Nos magasins
seront ouverts
le soir jusqu'à
9 heures (21 heures)
du 11 au 23 décembre
excepté les
samedis jusqu'à
5 heures (17 heures)

LOTION APRES BARBE et EAU DE COLOGNE pour hommes

- Tabac
- Karaté
- Eau sauvage
- Christian Dior
- Equipage
- Grès
- Signorici
- Jean Naté
- Givenchy
- Chanel pour hommes.

ENSEMBLES CADEAUX PARFUMES

- Old Spice
- Yardley
- English Leather
- Christian Dior
- Chanel

CADEAUX DIVERS pour hommes

- Ensembles plume et stylos
- Baromètres
- Briquets
- Rasoirs électriques
- Radios transistors

**Pharmacie
LIVERNOIS**

CHARGEX

1200, RUE ST-JEAN - 692-3940

La CTCUM ne verrait pas d'un mauvais oeil un retard d'un an

LA POCATIERE — Pour la Commission de transport de la Communauté urbaine de

Montréal, il n'y aurait rien de catastrophique si la grève sévissant chez Matériel de transport Bombardier Ltée, de La Pocatière, devait susciter des délais dans la livraison des 423 wagons de métro.

La seule préoccupation que pourrait soulever une durée prolongée de l'arrêt de travail, c'est qu'elle entraîne une impossibilité de fabriquer au moins sept nouvelles rames de métro (21 wagons), dont on aimerait bien disposer pour la période des Jeux olympiques. Mais même si l'entreprise n'était pas en

mesure de répondre à cette attente, "on ne s'en ferait pas outre mesure".

C'est ce qu'a déclaré, hier, au SOLEIL le directeur du Bureau du transport métropolitain, M. Gérard Gascon, en l'absence du président du comité exécutif de la CTCUM, M. Lawrence Hannigan.

Selon M. Gascon, on ne serait plus maintenant tellement pressé par les échéances de livraison que prévoyait le cahier des charges du contrat de \$118 millions.

Cette situation nouvelle résulterait des retards annoncés en août dernier, quant aux prévisions d'ouverture des nouvelles lignes de métro.

"Ca ne dérangerait rien", a remarqué M. Gascon, et même on ne verrait pas d'un mauvais oeil, dans les circonstances, que la livraison complète des véhicules, d'abord fixée pour la fin de 1977, soit reportée jusqu'à la fin de 1978. Mais plus on aura de trains pour les Jeux olympiques, mieux ça fera l'affaire,

re, sans que ce soit cependant une urgence.

Par ailleurs, le directeur du Bureau du transport métropolitain a remarqué qu'il incombait au comité exécutif de la CTCUM de juger si les retards éventuels de la filiale de Bombardier pouvaient impliquer un recours aux pénalités prévues par le cahier des charges.

C'est un cas dont l'étude est envisagée, dans une attitude d'esprit plutôt conciliante.

On n'y regardera d'assez près que si la suppression des livraisons des véhicules devait atteindre un fort pourcentage.

Par contre, l'étude de la situation tiendra compte des clauses de "force majeure", qui peuvent soustraire l'entreprise de fabrication des wagons d'une application trop stricte des directives.

Indexation

D'autre part, M. Gascon a

confirmé au SOLEIL que le contrat de la CTCUM comportait certaines prévisions d'indexation du coût des matériaux et des salaires aux majorations moyennes encourues par l'industrie, à l'échelle nationale.

Les taux d'augmentation admissible en ce domaine seraient basés sur les indices émanant d'Ottawa. Le contrat de fabrication des 423 wagons de métro n'est donc pas nécessairement limité au

prix initial de \$117.79 millions.

Il s'agit là de précisions qui prendront une importance majeure dans les discussions visant à régler l'imposée et la grève auxquelles ont abouti, le 2 décembre, les négociations d'une nouvelle convention collective, entre Matériel de transport Bombardier Ltée, de La Pocatière, et le syndicat de la CSN, qui regroupe les quelque 300 employés manuels de cette usine.



En grève depuis une semaine

L'offre de Bombardier est finale et non négociable

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — La direction de Matériel de transport Bombardier Ltée, de La Pocatière, est prête à aller débattre, devant la Commission de surveillance des prix et des salaires, les excédents sur les mesures anti-inflationnistes qu'a recommandés le médiateur, M. Roland Tremblay, et que cette entreprise a accepté d'ajouter à ses offres patronales.

Mais en acceptant d'absorber dans leur totalité ces recommandations supplémentaires, qui représenteraient une majoration de 8 pour cent sur les propositions initiales, les représentants de la compagnie ont signalé qu'il s'agissait là d'une offre finale et non négociable.

Ce sont les principales précisions que les dirigeants de la filiale du transport en commun de Bombardier ont apportées hier, à l'occasion d'une entrevue exclusive accordée au représentant du SOLEIL.

Ces porte-parole de l'entreprise ont ajouté qu'ils restaient toujours disponibles pour une reprise des pourparlers avec le syndicat de la CSN, qui représente les quelque 300 employés d'usine en grève depuis mardi, le 2 décembre. Mais la reprise du

travail et le règlement du conflit ne pourront être rendus possibles qu'à la condition que la partie syndicale accepte également de s'en tenir aux recommandations formulées par le médiateur.

Le directeur général de l'usine, M. Raymond Royer, a notamment remarqué à ce sujet que c'est à la suggestion même de la partie syndicale que M. Tremblay avait été nommé médiateur. Il a dit ne pas comprendre que le syndicat puisse maintenant refuser les propositions de ce même médiateur, contrairement à l'entente signée en septembre 1974, qui avait pour objectif principal d'éviter l'éventualité de tout débrayage ultérieur.

Excédents justifiables

Selon les évaluations de l'entreprise, ces recommandations du médiateur ajouteraient 8 pour cent, dès la première année du projet de contrat de travail, aux augmentations de 10, 6 et 4 pour cent auxquelles devaient s'en tenir l'employeur pour se conformer aux directives anti-inflationnistes, étant donné que l'industrie n'était pas éligible au pourcentage de 2 pour cent de rattrapage.

Se fiant toutefois au rapport du médiateur, qui mentionne que ses recommandations pourraient être justifiables,

aux termes de la législation anti-inflationniste, la partie patronale serait disposée à soumettre le cas à la commission de contrôle. Ce que refuserait la partie syndicale, en voulant réclamer tout autre chose.

Les propositions additionnelles du médiateur consisteraient d'abord en des bénéfices marginaux nouveaux, notamment un fonds de pension entièrement défrayé par l'employeur, une participation de 25 pour cent de plus au plan d'assurance-groupe, une fête de plus par année, des changements au surtemps, ainsi que de plus longues périodes de lavage. Elle comporterait encore un rattrapage pour un groupe de 67 employés bénéficiant d'une reclassification de tâche.

Dans la région

Précisant par ailleurs que le salaire de base, à MTBL de La Pocatière, sera porté de \$3.53 à \$3.95 de l'heure, et que le salaire horaire moyen de \$4.50 sera augmenté de \$0.42 à \$0.58, sans compter le rattrapage de \$0.12 à \$0.50 accordé aux employés reclassifiés et les bénéfices marginaux, les dirigeants de l'entreprise ont signalé que ces offres étaient avantageusement comparables à ce qu'on pouvait trouver de mieux dans toutes les autres industries de la région.

Quant aux allégations syndicales à l'effet que l'entreprise devenait une toute nouvelle industrie, par sa transformation d'usine de fabrication des motoneiges à celle des véhicules de transport en commun, et qu'il fallait en conséquence établir une toute nouvelle structure salariale, le directeur du personnel, M. Gaetan Tessier, a référé à un récent jugement obtenu de la Commission des accidents du travail.

Selon M. Tessier, cette commission a réplacé l'entreprise dans la classe II antérieure, après avoir momentanément exigé une hausse de 50 pour cent des contributions, parce qu'elle recon-

naissait que les employés continuaient d'oeuvrer dans les mêmes jauges d'acier, ainsi qu'avec le même équipement.

La direction de l'entreprise a d'autre part souligné que les conditions de travail ne se comparaient nullement avec d'autres industries disposant d'une main-d'oeuvre vraiment spécialisée. A La Pocatière, on aurait dû installer des gabarits et un outillage d'un coût de \$2 millions supérieur à la normale, pour effectuer les mêmes opérations.

Pas d'intérêt à prolonger l'arrêt de travail

D'autre part, la direction de l'entreprise a catégoriquement démenti qu'elle pouvait avoir intérêt à prolonger l'arrêt de travail en cours, à cause de présumés manque de matériel ou de retards dans le cheminement technique de ses nouvelles opérations.

Sur ce point, les dirigeants de l'usine ont confirmé que la fabrication des wagons de métro de la CTCUM était en marche depuis la mi-novembre. On avait commencé la pré-production de six wagons, qui en étaient à la phase de l'habillage (décoration intérieure et peinture extérieure) et de l'installation électrique.

Etant donné les perspectives de négociation de nouveaux contrats de fabrication de véhicules de transport en commun, on aurait au contraire tout avantage à terminer le plus rapidement possible le contrat de Montréal et à entreprendre celui de Chicago, dont on attend toujours la confirmation pour la fin de décembre prochain.

"En trois ans, a remarqué le directeur général, M. Raymond Royer, ça fait \$10 millions que Bombardier perd avec l'usine de La Pocatière." Il prévoit toutefois que ce sera différent, quand les employés de MTBL se rendront compte qu'ils font partie intégrante de l'entreprise.

Les syndiqués veulent un médiateur spécial

(PC) — Les employés de la compagnie Matériel de transport Bombardier, de La Pocatière, ont réclamé, hier, la nomination d'un médiateur spécial dans le conflit qui les oppose à la direction de l'entreprise.

Un porte-parole de la Fédération de la métallurgie (CSN), M. Pierre Mascolo, a déclaré qu'un télégramme en

ce sens avait été adressé au ministre du Travail, M. Gérard Harvey.

Les 325 employés de l'usine de La Pocatière ont déclenché la grève, mardi dernier.

La convention collective des employés de Matériel de transport Bombardier est échue depuis le 30 septembre dernier.

un grand magasin

DE CHOIX

vous offre une démonstration par MONSIEUR "CROCK POT"

les jours suivants:

JEUDI
11 DECEMBRE

VENDREDI
12 DECEMBRE

SAMEDI
13 DECEMBRE



RIVAL

Modèle 3500
Spécial
\$24⁹⁵

Modèle 3300
Spécial
\$34⁹⁵

Modèle 3100
Spécial
\$22⁹⁵

VENEZ NOUS VISITER

"Le préféré des grands magasins"



SYNDICAT DU BIJOU

10, Route Trans-Canada ouest, Lévis, P.Q.

(418) 833-2173

Cartes de crédit CHARGE et MASTER CHARGE acceptées



UNE GRANDE COLLECTION D'INSTRUMENTS



marc legrand musique
place laurier, ste-foy 656-9392
place jadis, charlesbourg 623-5425

MAINTENANT OUVERT
A PLACE JADIS,
CHARLESBOURG
CHOIX D'ORGUES ET PIANOS
623-5425



OUVERT TOUTS LES SOIRS JUSQU'A NOEL

GUITARES 29⁹⁵ et plus

ACCORDEONS 22⁹⁵ et plus

BATTERIES (drums) 99⁰⁰ et plus

AMPLIFICATEURS 59⁹⁵ et plus

PIANOS YAMAHA 1595⁰⁰ et plus
WURLITZER

ORGUES HAMMOND 599⁰⁰ et plus
EMINENT - SOLINA - YAMAHA
incluant 8 leçons privées et méthode.

SYNTHETISEURS ARP 550⁰⁰ et plus
YAMAHA - UNIVOX

MUSIQUE EN FEUILLES
et volumes populaires et classiques

VENTE - ECHANGE - LOCATION - COURS - PLAN BANCAIRE



la suggestion du jour



Jeux d'œufs

On mange des œufs chez vous le matin, ou encore chez vos amis? Que diriez-vous alors de vous offrir ou de leur offrir ces petits récipients de plastique qui, dit-on, révolutionnent la façon de manger les œufs à la coque? Ils sont de couleurs vives, pratiques et ne coûtent que .89 sous pièce! On les trouve, toujours au même prix, dans plusieurs magasins spécialisés dans le domaine des cadeaux.

Un projet vise à faire découvrir au public l'artisanat dans Bellechasse

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — L'artisanat dans Bellechasse, c'est une intéressante découverte. Quatre jeunes gens du "bas du comté" se sont donnés cet objectif, qu'ils entendent réaliser, cet hiver, en établissant un lien entre les artisans-créateurs et le public.

L'artisanat se meurt faute de débouchés. Voilà ce qu'a d'abord constaté le promoteur de l'initiative, M. Carol Frenette, de Saint-Charles, lors d'une consultation auprès de divers groupes et individus de la région, à la suite de l'acceptation du projet dans le cadre du programme des initiatives locales.

Les artisans de Bellechasse sont nombreux; il ne fait aucun doute aussi que leurs oeuvres ont de la valeur. Mais il n'y en a que deux qui en ont fait leur gagne-pain.

Avec l'aide d'une subvention gouvernementale de l'ordre de \$13,000, le quatuor veut faire oeuvre utile en organisant notamment des expositions et en mettant sur pied un organisme intermédiaire pour la promotion et la vente. Voir deux organisations qui profiteront directement aux artisans, a signalé M. Frenette, en disant que son groupe de jeunes travailleurs ne poursuit dans cela aucun but lucratif.

Déjà une exposition

Les responsables du projet,

à la suite d'un premier contact avec la Centrale d'artisanat du Québec, ont déjà préparé une première exposition pour dimanche et lundi, les 14 et 15 décembre, à Saint-Charles.

Une trentaine d'artisans de Bellechasse, intéressés surtout à la sculpture, au tricot, au tissage, au travail de la fourrure et du cuir, ont accepté de participer à l'exposition.

Celle-ci aura lieu dans une grande maison familiale, soit dans l'ancienne maison de M. Charles Frenette, qui était maire de Saint-Charles dans les années 40. Cette maison porte le numéro civique 60

de l'avenue Royale, au centre du Village de Saint-Charles. Ils ont la foi

Encouragés par de nombreux appuis venant de personnalités et d'organismes de la région, les quatre initiateurs ont foi dans leur geste.

Ils prétendent en effet, à partir d'un artisanat de passe-temps, pouvoir aider à développer un artisanat commercial, rentable pour toute la région, et, pour les artisans qui doivent limiter leur activité à un artisanat de loisir, trouver, là aussi, une rentabilité.

Dans 10 ans, il y aura 26 millions de Canadiens

OTTAWA (PC) — Dans dix ans, la population du Canada sera de quelque 26.2 millions d'âmes, ce qui représentera une hausse de 22 pour cent

par rapport à ce qu'elle était en 1971, année du dernier recensement, estime Statistique Canada.

Bon appétit & salut.

Crêpes Soufflées à l'Erable Rieder. Préparez de petites crêpes avec une pâte soufflée et cuisez-les au four. Servez ces crêpes avec de la Liqueur Erable Rieder (1 cuillerée à thé par crêpe). Glacez-les avec noisettes ou amandes rôties et râpées.

Coureur de Bois
Servez les crêpes québécoises avec une généreuse portion de Liqueur Erable Rieder, et voilà.

Mont Tremblant
Glace à la vanille avec de la Liqueur Erable Rieder.

Mousse à l'Erable Rieder
Un régal constitué d'un mélange de Liqueur Erable Rieder, oeufs, sucre, gélatine et sirop d'érable.
*Demandez la recette!

La Cabané à Sucre
Liqueur Erable Rieder: 1/2 once.
Vodka Wolfschmidt: 1 1/2 once.
Jus de citron: 1 1/2 once.
Agitez avec glaçons pour obtenir une mousse.

St-Laurent
Liqueur Erable Rieder: 1 once.
Eau-de-Vie Kirsch Rieder: 1 once. Servez dans un verre à liqueur ou à brandy.

Café Mont Royal
Liqueur Erable Rieder: 1 once
8 onces de café très chaud.
Mélangez le tout et glacez avec une crème Chantilly et un chocolat amer.

Produit du Canada.

*Demandez la recette: Rieder Distillery Ltd., 701 Evans Avenue, Etobicoke, Ontario, M9C 1A3.

Du plomb dans les canettes: seul Seven-Up est impliqué

OTTAWA (d'après PC) — La découverte de traces de plomb dans des cannettes d'eaux gazeuses distribuées par les manufacturiers de Seven-Up n'implique pas d'autre compagnie.

C'est ce qu'a laissé savoir hier le ministre de la Santé, M. Marc Lalonde.

Seven-Up a rappelé des milliers de cannettes de ses breuvages, la semaine dernière, après que des traces de plomb aient été trouvées dans certains de ses produits dont 7-Up, Diet 7-Up, le jus de raisin Welch's et les sodas Schweppes.

Le problème semble apparemment limité à Seven-Up Montréal Ltée et à Seven-Up Ontario Ltd, selon M. Lalonde. Cependant, des inspecteurs de santé fédéraux poursuivent des vérifications auprès des autres compagnies, dans le cadre d'un programme de surveillance qui a commencé il y a plusieurs années.

M. Lalonde répondait au député libéral de Davenport, M. Charles Caccia, qui soutenait que l'affaire Seven-Up avait soulevé des craintes que d'autres embouteilleurs dont les brasseurs de bière, pourraient être affectés.

La production aux deux

usines de Seven-Up impliquées a cessé en attendant la livraison de cannettes fabriquées sans soudure au plomb.

Les mélanges Schweppes sont vendus dans tout le pays tandis que les autres produits où l'on a découvert des traces de plomb sont limités au Québec et à l'Ontario.

La présence de plomb dans les breuvages ne risquerait cependant pas de causer de maladie immédiate.

Quand vous irez au Mail St-Roch, allez donc voir si le Petit Chaperon Rouge est là...

Vous le reconnaîtrez facilement dans la forêt des boutiques (vis-à-vis la rue de l'Eglise), et comme dans les contes de fée, sa collection vous fera rêver! Pour les petits (garçons et filles) de 0 à 6X ans, vous trouverez un choix complet de vêtements et des suggestions-cadeaux pour Noël. Allez voir, il vous attend!

BOUTIQUE LE PETIT
chaperon rouge INC.

MAIL ST-ROCH (rue de l'Eglise) 522-3620
et 606 est, boul. Charest — 523-7346

CHEZ Reraud & cie

Toute une variété d'articles pour les Fêtes...

ÇA VAUT LA PEINE DE VENIR VOIR SUR PLACE!

CHAÎNE STEREOPHONIQUE

\$159.95

Egalement, toute une collection de **RADIOS et TELEVISEURS**

HEURES D'AFFAIRES:
du lundi au samedi, de 9h. à
midy et de 1h. à 4h.45

... un peu plus loin,
- mais vraiment moins cher!

**82, RUE ST-PAUL,
QUEBEC
692-0144**

SERVICES DE VAISSELLE ANGLAISES
en porcelaine,
semi-porcelaine
et vaisselle
d'hôtel.

CHOIX POUR TOUS LES GOÛTS, PRIX A LA PORTEE DE TOUS.

Grand choix de DECORATIONS MURALES
Assiettes en cuivre ou
émaillées, baromètres, cou-
verts, réveille-matin et de
voyage, horloges électri-
ques.

VERRES unies, gravées, taillées.

ARGENTERIES et SERVICES DE COUTELLERIE
plaqué or, argent
et en acier inoxydable.

BATTERIE DE CUISINE ET USTENSILES
en aluminium, acier inoxydable,
fonte émaillée ou Teflon.

Egalement: **HORLOGES, HUMIDIFICATEURS, BALAYEUSES, BIBLETS** etc...

De nombreux autres spéciaux dans tout le magasin, venez constater et profiter.

LIVRAISON DANS TOUTE LA VILLE — STATIONNEMENT FACILE

La CDC connaît une bonne fin d'année

par Jacques FORGET
du bureau du Soleil.

MONTREAL — La Corporation de développement du Canada (CDC), connaît un bon quatrième trimestre, bien meilleur que les profits de \$82 millions, soit 16 l'ac-

tion, enregistrés au troisième quart.

C'est ce qu'a déclaré devant la Société des analystes financiers de Montréal, M. Anthony Hampson, président de la CDC, compagnie de la Couronne fédérale.

Ces meilleurs résultats des

trois derniers mois viennent s'ajouter à ceux du troisième trimestre pour contre-balancer les faibles profits du premier semestre. Aux neuf premiers mois, les profits de la CDC ne s'élevaient qu'à \$152 millions, soit 32 cents par action, comparé à \$523 millions ou \$1,72 l'action pour la même période l'an dernier. Pour tout l'exercice financier 1974, les profits de la CDC se sont élevés à \$58,9 millions ou \$1,89 par action.

Le fléchissement important des profits de la Corporation fédérale au premier semestre est dû aux pertes encourues par la filiale pétrolière Polysar qui construit actuellement en Ontario une usine pétrochimique au coût de \$570 millions. La CDC aura un intérêt de 60% dans le complexe, appelé Pétrorlar. Le tout devrait être terminé en 1977.

Outre le recouvrement de

la profitabilité de Polysar, le redressement des profits de la CDC au quatrième trimestre sera causé par une amélioration des affaires d'une filiale pharmaceutique et à moindre titre, par une meilleure performance de Venturtek, le groupe subsidiaire à capitaux de risque.

Une pause dans les acquisitions

Après l'acquisition d'une

filiale pétrolière, soit Teneco Oils & Minerals Canada, au coût de \$114 millions, la CDC marquera le pas dans son expansion.

"Cette dernière acquisition nous a laissé \$35 millions de liquidité", a commenté M. Hampson. On se souviendra que l'automne dernier, la CDC avait finalement pu vendre aux investisseurs canadiens pour environ \$145 millions d'actions privilégiées à

\$100, convertibles, portant intérêt de 8%.

La CDC doit verser actuellement \$18,15 millions en intérêts aux acheteurs d'actions privilégiées à 8% (\$124 millions) et institutions financières qui sont détentrices de \$100 millions d'actions privilégiées portant intérêt de 5,75% (\$5,75 millions).

Et bien qu'elle ne soit plus depuis octobre un membre à part entière du consortium

Canadian Arctic Gas qui projette de construire un gazoduc dans la vallée du Mackenzie, la CDC entend toujours contribuer au projet pour \$100 millions.

"Nous travaillerons donc à raffermir notre profitabilité dans chacune de nos filiales. Notre politique financière est d'opérer la CDC sans dette propre et de conserver une position fortement liquidée", a conclu M. Hampson.

Le Québec n'a pas connu de révolution économique

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — C'est croire en un mythe que de penser que le Québec a été le témoin d'une révolution économique depuis le démarrage, il y a une quinzaine d'années, de ce que les politiciens et des experts ont appelé la révolution tranquille.

En effet, une étude récente du ministère québécois de l'Industrie et du Commerce dont le titulaire, M. Guy Saint-Pierre, a dévoilé les grandes lignes devant les membres de la Chambre de commerce de Plessisville, dans les Bois-Francs, démontre que la productivité de l'industrie manufacturière au Québec a connu peu de changements durant la période de 1961 à 1971. Conséquemment, la révolution économique n'a pas connu l'ampleur souhaitée, ni rapporté tous les résultats escomptés, et ce même si la province a connu une évolution extrêmement rapide.

En 1971, la structure industrielle du Québec restait déficiente par rapport à celle de l'Ontario et à la moyenne canadienne.

Même qu'en 1973, la productivité québécoise était dépassée de 24 pour 100 par celle de l'Ontario. En 1971, celle des États-Unis excédait de 59 pour 100 celle du Québec et, surpassait de 25 pour 100 celle du Canada.

Malheureusement, cette situation revêt un caractère de permanence.

En termes plus précis, entre 1961 et 1971, pour chaque dollar de valeur ajoutée au Québec (par homme), ce fut entre \$1,22 et \$1,25 en Ontario, et entre \$1,50 et \$1,59 chez nos voisins américains.

La productivité d'une économie est la mesure la plus directe de la richesse créée par et pour la collectivité. Si elle est très élevée, la part des revenus disponibles, des biens et des services s'accroît et offre à la population des facultés d'épanouissement très considérables. Si

elle est basse, elle ne permet pas la réalisation des grands projets collectifs, et elle entraîne non seulement une stagnation mais aussi une restriction tant dans le secteur de l'éducation que dans les domaines sociaux et culturels.

Les faiblesses

Selon le ministre Saint-Pierre, la principale faiblesse de l'économie québécoise est la concentration de l'entreprise dans les secteurs où la main-d'œuvre est abondante et où les investissements en équipement sont moins élevés.

Il y a aussi une trop forte concentration dans des secteurs traditionnels, tels ceux du bois et du vêtement, où les marchés d'exportation sont en croissance relativement peu rapide.

Autre faiblesse qui touche des industries dont les marchés sont en expansion rapide: nos industries sont trop conservatrices et craignent littéralement les marchés d'exportation largement ouverts, en préférant limiter leur croissance à un taux très moyen. Au Québec, ce genre d'entreprises compte pour 43 pour 100 de la main-d'œuvre, alors qu'en Ontario, les industries productives représentent 60 pour 100 de la valeur ajoutée et embauchent 50,6 pour 100 de la main-d'œuvre.

M. Saint-Pierre a déclaré que son ministère offrira bientôt un nouveau programme d'aide à l'exportation, et incitera les industriels à innover davantage, non seulement en fabriquant de nouveaux produits, mais aussi en améliorant l'efficacité des lignes de production.

Il n'a pas raté l'occasion de souligner que deux ou trois investissements moteurs de la taille et de l'importance des projets de l'aluminerie et de la pétrochimie, suffiraient pratiquement à donner un autre visage à la structure industrielle du Québec. Ces projets sont toujours à l'étude.

La taxe à l'exportation sera imposée dans quelques mois

MONTREAL (Dow Jones) — La taxe à l'exportation sur les principales denrées et autres biens produits par l'industrie canadienne deviendra loi dans les mois à venir.

C'est ce qu'a déclaré à Washington M. Donald Macdonald, le ministre des Finances du Canada, à l'occasion d'une visite au Secrétaire au Trésor américain, M. William Simon.

Cette taxe à l'exportation était prévue dans les mesures anti-inflation présentées

à la population canadienne le 13 octobre dernier par le premier ministre Trudeau. Elle vise en empêchant les corporations canadiennes d'exporter une grande partie de leur chiffre d'affaires à l'étranger, de faire des profits supérieurs aux entreprises faisant affaires uniquement au principalement au pays.

M. Macdonald a affirmé que cette dite taxe pourra varier d'une compagnie à une autre et même, être remboursée à la fin des mesures de contrôle...

les options

Cours de clôture de toutes les options. Un contrat d'option représente 100 actions. Le titre sous-jacent indique le prix d'exercice.

Date	Opt. de	Opt. de	Opt. de	Opt. de	Opt. de
Alcan	May 10	1 25	50	50	8 1/2
Alcan	Feb 20	12 1/2	190	175	20 1/2
Alcan	Feb 22 1/2	7 40	60	60	20 1/2
Alcan	May 20	2 2 1/2	2 1/2	7 1/2	7 1/2
Alcan	May 22 1/2	10 1 1/2	135	140	20 1/2
CP Ltd	Feb 17 1/2	1 1/4	185	190	13 1/2
CP Ltd	Feb 15	16	29	35	13 1/2
CP Ltd	May 17 1/2	4 1/2	190	190	13 1/2
Imp	Oct 17 1/2	2 1/2	200	190	23 1/2
Imp	Oct 15	2 1/2	175	150	23 1/2
Imp	May 20	12 1/2	210	210	23 1/2
Meas	Feb 15	1 1/2	3 1/2	5	19 1/2
Meas	Feb 17 1/2	5 3/4	3 1/4	3 1/4	19 1/2
Meas	Feb 17 1/2	2 3/4	3 1/4	3 1/4	19 1/2
Noranda	Feb 20	2 1/2	130	115	26
Noranda	May 20	1 1/2	190	185	26
Pac	Feb 20	2 3/4	4 1/4	4 1/4	26
Pac	Feb 20	3 1/2	2 1/2	2 1/2	26
Pac	Feb 20	1 1/2	5 1/2	5 1/2	26
Pac	Feb 20	1 1/2	5 1/2	5 1/2	26
Pac	Feb 20	2 9/5	120	100	26

titres au comptoir

Cours fournis par la Bourse de Montréal et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Marché	Vol. \$
Alberta Energy	1000	101 1/2	101 1/2
Alcan 200 pd	3100	23 1/2	26
Cdn All Metals	1000	12	12
Com Northern	134	46	46
Com Copper	220	70	70
Crown Mckin	330	25	25
Debut Mines	3000	44	44
Don Jubele	1000	10	10
Genish Com	8000	45	45
Hocher Fab	250	250	250
Jerk Bros	700	17 1/2	17 1/2
Mico Cons	200	300	300
Nadico	2200	45	35
Man Bee	500	20	20
Pap Shoop	500	450	450
Regal	10400	100	90
Bank NS st	53163	62	58

Baisse du grain à Chicago

CHICAGO (AP) — Les céréales à terme ont perdu de la valeur hier au marché des grains de Chicago. A la fermeture, le soja perdait 5 cents par boisseau, l'avoine, près de 3, le maïs, 2 1/2, le blé, 2, la farine de soja, près de \$2 par tonne.

tendances des prix

NEW YORK (PA) — L'indice des prix de gros de 35 produits de base, calculé par la Presse Associée, a baissé hier, de 0,78 de point à 352,46.

carrières et professions

pour faire paraître vos annonces dans cette page, composez **647-3266**

COMMIS BILINGUE

avec expérience en dessin industriel

Communiquer avec:

Nicolas Manseau, gérant
JOS POITRAS & FILS LTEE
Division Fonderie
C.P. 128, L'Isletville, Qué.
TEL.: (418) 247-3988

TEMPS PARTIEL

Nous recherchons des dames disponibles pour effectuer du travail de codification, trois à quatre soirs par semaine, entre 18h et 22h30.

Les candidates devront posséder une certaine expérience du travail de bureau, préférablement dans le domaine de la codification.

Les personnes intéressées sont priées d'écrire au:

Service du Personnel
LE GROUPE LA LAURENTIENNE
Secteur de l'assurance générale
Case Postale 17000
Québec, G1K 7X5

UN EMPLOI DE CHOIX DANS LA VENTE AVEC TIMEX

Le plus important fabricant et vendeur de montres au monde cherche un gérant de district pour l'Est du Québec. La personne que nous recherchons sera établie dans la ville de Québec et sera responsable des ventes pour Timex, de Trois-Rivières à Gaspé. Nous voulons un candidat bilingue, ambitieux qui peut travailler sans surveillance. Nous offrons:

- un excellent salaire initial
- un système d'allocations
- une automobile et un compte de dépenses
- un régime de retraite et une assurance-médicale
- d'excellentes chances d'avancement.

Veillez vous adresser à M. H. Rubbra, le 17 décembre au
Québec - Hilton — 647-2411

Burroughs

Une opportunité de carrière dans l'administration de bureau est offerte avec une importante compagnie d'ordinateurs. Entraînement intensif, excellentes possibilités de rémunération, bénéfices marginaux et avancement. Le candidat idéal sera diplômé en administration et bilingue. Toute expérience dans l'administration d'un bureau sera un avantage.

S.V.P. téléphoner à:

M. Luc Desjardins
BURROUGHS BUSINESS MACHINES
2385, ch. Ste-Foy, Ste-Foy, Qué.
TEL.: 658-5810

LA Caisse Populaire St-François-Xavier de Chicoutimi

DIRECTEUR

LA DESCRIPTION DE L'INSTITUTION:

La Caisse populaire de St-François-Xavier de Chicoutimi est une entreprise coopérative regroupant 9,000 membres qui ont un actif de 13 millions. Elle a son siège principal sur la rue Racine et opère un comptoir sur la rue Magrincine à Rivière-du-Moulin. Vingt personnes y travaillent à l'aide du système informatique et donnent divers services dont l'intercaisse.

DU POSTE:

Le directeur de la Caisse assume les fonctions de direction: il planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités de la Caisse. Il assiste aux réunions du Conseil d'administration et aux autres conseils ou comités ou besoin; fait des recommandations sur les taux d'intérêts, les budgets, les locaux et le personnel; examine les opérations et dirige le personnel; dirige le comité de régulation interne; représente la Caisse dans les organismes ou activités du milieu.

LES EXIGENCES:

Ce poste nécessite habituellement un degré universitaire de premier cycle et sept ans d'expérience pertinente. Toutefois, la personne possédant une bonne expérience reliée à la fonction et démontrant les aptitudes nécessaires sera considérée. La personne choisie devra posséder les qualités suivantes: sens de l'administration, entretient, facilité de dialogue et un dynamisme engageant.

LES CONDITIONS

Avantages sociaux usuels et salaires selon l'échelle prévue pour une Caisse de cette importance.

Toute personne intéressée doit faire parvenir un curriculum vitae qui sera traité confidentiellement avant le 31 décembre 1975 à:

Monsieur Marcel Tremblay, président,
La Caisse populaire St-François-Xavier,
475 est, Racine,
Chicoutimi

GERANT DE SERVICE

Endroit: Québec - Compagnie majeure, domaine semi-remorques - Succursale vente et service - Equipe de 30 hommes - Bilinguisme essentiel - Expérience en produits et matériaux d'acier et d'aluminium nécessaire - Connaissance en relations syndicales souhaitable - Age limite: 45 ans - Salaire et plan de boni substantiels selon expérience. Votre candidature sera traitée confidentiellement.

Faire parvenir votre demande à:

Dépt 7673 - Le Soleil

LA COMMISSION SCOLAIRE D'ALMA requiert les services D'UN TECHNICIEN EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

NATURE DU TRAVAIL:

Le rôle principal de l'employé de cette classe consiste à appliquer des techniques et méthodes d'éducation spécialisée dans le cadre de programmes thérapeutiques destinés à des élèves présentant des difficultés d'adaptation.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:

- Participer à l'élaboration de programmes et d'activités éducatives telles que: activités sportives, activités culturelles, activités d'expression corporelle, activités d'expression créatrice;
- Appliquer des techniques et méthodes éducatives dans l'entraînement, la vie de groupe, les loisirs;
- Organiser et animer des activités auprès des élèves, étudier leur comportement.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Détenir un diplôme d'études collégiales avec spécialisation en techniques d'éducation spécialisée.

TRAITEMENT:

Selon les normes de la convention collective du personnel technique des commissions scolaires.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 15 décembre, à:

La Direction du personnel
Commission scolaire d'Alma
350, Côte du Collège
Alma. Tél.: (418)662-6518

Université du Québec

Ecole nationale d'administration publique

COORDONNATEUR DE PROGRAMME

Fonctions:

Sous l'autorité du directeur de la formation, il a la responsabilité de la coordination des activités d'enseignement à temps partiel de la maîtrise en administration publique à Québec et dans les Centres extérieurs.

Plus particulièrement, il prépare et organise les concours de sélection, les activités d'enseignement des étudiants et les sessions de stage pratique; il voit à l'organisation matérielle des cours, fournit les moyens techniques d'enseignement au personnel enseignant et applique les mécanismes d'évaluation des enseignements; il assure, auprès des clientèles, un service de renseignements et de diffusion de la publicité et auprès de certains organismes extérieurs, la collaboration et la représentation de l'Ecole nationale d'administration publique.

Exigences:

Diplôme terminal de 2e cycle et trois (3) années d'expérience dans un domaine équivalant à une des tâches précitées.

Lieu de travail: Québec.

Traitement:

Dans une échelle de traitement dont le maximum est de \$21,505 (en voie de révision).

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur candidature à l'adresse suivante, avant le 23 décembre 1975:

Directeur de la formation
Ecole nationale d'administration publique
625, Saint-Amable, Québec, G1R 2G5

SECRETARE

Belle personnalité, versatile, entre 18 et 25 ans, sténo-dactylo française et anglaise. Se présenter à la:

BANQUE TORONTO-DOMINION
Centre Régional Jussé
5555, 3e Avenue ouest
Charlesbourg, Qué.

MECANICIENS demandés

Avec expérience sur chariot-élevateur et grue hydraulique. Salaire selon compétence, bénéfices marginaux. Communiquer avec:

R. Laliberté
872-3723

7.00/l'heure

- position agréable
- plus boni,
- commission,
- avancement,
- stabilité,
- auto nécessaire.

4 personnes, temps plein
5 personnes: temps partiel

Ste-Foy: 651-2722
Limoulu: 647-3611
Lévis: 833-1739
Haute-ville de Québec: 529-5371
Cité Montmagny: 833-0442
Neuchâtel: 942-1261

PREPOSEE AUX COMPTES RECEVABLES

La candidate doit avoir une bonne expérience dans les comptes recevables et savoir réconcilier les comptes. Salaire selon qualifications et expérience.

SAILLANT INC.

1520 Sempie, Québec.
688-9412

MECANICIEN D'ENTRETIEN AERONEF

Nous sommes à la recherche d'un mécanicien pour l'entretien d'un aéronef King Air 200. Le candidat choisi devra détenir une licence MEA, Catégorie "A", avec annotations sur aéronef pressurisé et à turbine. De préférence, il aura quelque expérience de pilotage et devra demeurer dans la région de Québec. Bon salaire, bénéfices marginaux, etc.

Les personnes intéressées devront communiquer avec:

Mlle Marie LaRoche
LES CONSTRUCTIONS DU ST-LAURENT LIMITEE
1101, boul. des Chutes
Villeneuve, Qué.
Tél.: (418) 661-9261

DEMANDE DES SPECIALISTES

pour la formation professionnelle aux ADULTES

MATIERES:

- 1) Lecture de plan (menuiserie) (temps plein le jour)
- 2) Poseur d'appareils de chauffage (temps plein le jour)
- 3) Tôlier de construction (temps plein le jour)
- 4) Réfrigération (temps partiel le soir)
- 5) Commis aux pièces (matières théoriques) (temps partiel le soir)

EXIGENCES:

1. Détenir soit un diplôme de technicien soit un certificat d'écoles de métiers soit une compétence reconnue
2. Posséder Une expérience industrielle d'au moins trois (3) ans.

N.B. Veuillez prendre note qu'il s'agit, pour les blocs 1, 2, 3, de sessions de formation le jour (30 heures / semaine) rémunérées sur une base de taux horaires.

Aux blocs 4 et 5, il s'agit de cours à temps partiel, en raison de 2 soirs / semaine rémunérés sur une base de taux horaires.

Communiquer avec:

Services du personnel
Commission des Ecoles Catholiques de Québec,
1460, Chemin Ste-Foy, Québec G.
a/s de l'Education des adultes.
Téléphone: 688-3209

XEROX DU CANADA

CONTINUE SON PROGRES AU QUEBEC

Vous pouvez aussi progresser avec nous en 1976. Nous recherchons des personnes spéciales qui veulent se joindre à notre force de vente réputée. Cette équipe, déjà forte, a besoin de nouvelles additions dès janvier.

Des très belles opportunités existent dans plusieurs centres du Québec, tels les Cantons de l'Est, la Mauricie, le Saguenay, la Côte Nord, le Bas du Fleuve et la Ville de Québec. Vous songez peut-être à faire un changement en 1976, ou à une toute nouvelle carrière; c'est maintenant qu'il vous faut agir. Alors, venez en discuter avec nous.

Nous recherchons des personnes de calibre supérieur, mais nous sommes flexibles en ce qui concerne l'expérience passée ou l'occupation présente.

Chez Xerox du Canada, vous recevrez un entraînement complet qui vous préparera à vendre une gamme complète de produits de qualité à une clientèle intéressante et avertie. Vous bénéficierez aussi d'un revenu personnel élevé (salaire, boni et commissions, participation aux profits) et de plus vous profiterez d'un programme d'avantages sociaux dont le coût entier est défrayé par la compagnie.

Notre milieu est dynamique, agressif et permet de très belles possibilités de carrières professionnelles. Etes-vous intéressés?

Si vous êtes anxieux d'en savoir plus, appelez immédiatement Gilles Laperrière à Québec au (418) 522-4001, Claude Fafard à Sherbrooke au (819) 565-3600 ou André Laforge à Montréal au (514) 935-5421. Nous accepterons volontiers les frais d'appels, et nous vous rencontrerons le plus tôt possible après votre appel.

Xerox du Canada Limitée
XEROX

CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE QUÉBEC

DIRECTEUR GÉNÉRAL: ME RAYMOND GAGNON

MEZ DE CHAUFFÉE: CHAMBRE

ME JACQUES PICARD
ME HENRI KABEL

1ER ÉTAGE

ME PIERRE PROUZE DIR
ME ANDRÉ LAFONTAINE
ME JEAN-PIERRE LEMIRE
ME GASTON BARRÉAU
ME PIERRE C. PROULX
ME MICHEL MARQUIS
ME CHRISTIAN DESLAURIERS

2E ÉTAGE

ME RAYMOND GAGNON
ME JEAN KABEL
ME GERMAIN MARTIN
ME PIERRE BOUTIN
ME GILBERT RICHER
ME SERGE GOULET
ME ROBERT VOYER

1ER: CLAUDE PARÉ ADJOINT ADMINISTRATIF
JEAN-YVES ROBITAILLE

Se souvenir

Même s'ils ont été remerciés de leurs services depuis déjà plus d'un mois par la Corporation de l'aide juridique de Québec, ou "25 Saint-Louis", six avocats (autre Me Germain Martin qui vient de démissionner en guise de protestation) étaient jusqu'ici reconnaissants envers ce tableau qui ne les a pas tout à fait oubliés. Mais maintenant, leur "reconnaissance" prend une humeur de mécontentement en constatant que la chose frise la fausse représentation. Devenus membres de d'autres études légales, ces avocats ont décidé de prendre les moyens nécessaires pour que leurs noms soient retirés du tableau et qu'on leur paye, s'il le faut, une indemnité pour l'usage abusif qui en a été fait à des fins publicitaires, depuis le 31 octobre... Leur nom figure même encore sur le papier à lettre de la Corporation.

Détenus en rapport avec un vol à main armée de \$25,000

par Fortunat MARCOUX du bureau du Soleil

THETFORD MINES — Les forces policières détiennent trois individus de la région de Saint-Hyacinthe en rapport avec le vol à main armée de \$25,000 perpétré à la succursale de la Banque canadienne nationale à Laurierville, le 4 décembre dernier.

Les suspects sont Réjean Messier, Yves Belensky et Robert Dalpé, de La Providence.

Messier a comparu, hier, au palais de justice de Thetford Mines, devant le juge Gérard Boisvert, de la cour des sessions de la paix, et il a nié sa culpabilité aux cinq accusations portées contre lui. Belensky et Dalpé avaient été cités devant le juge de paix Claude Rancourt, lundi dernier.

Le trio devait revenir, aujourd'hui, devant le juge Boisvert pour essayer d'obtenir un cautionnement en échange de sa liberté.

L'argent a été retrouvé par un chasseur, en fin de semaine dernière, dans les bois, près d'Inverness. Deux individus avaient été interceptés par les policiers alors qu'ils se dirigeaient vers la cachette.

Incidents de la Saint-Jean

Trois jeunes gens ont été acquittés pour insuffisance de preuve en rapport avec les incidents qui avaient marqué les célébrations de la fête de saint Jean-Baptiste, à Thetford Mines, en juin dernier. Quatre autres ont écopé d'amendes variant entre \$100 et \$150.

On se souviendra que ces incidents s'étaient produits après la clôture d'une danse en plein air autour d'un feu de joie, organisée sur le terrain de la Société agricole par le mouvement de solidarité pour les 3,500 grévistes de l'amiante, en collaboration avec la Société nationale des Québécois de la région de l'Amiante.

Tel que convenu entre les parties concernées, après la fête, les organisateurs firent appel au service municipal de protection contre les incendies pour éteindre le feu. Arrivés sur les lieux, les pompiers furent mal accueillis par quelques individus qui voulaient poursuivre les festivités. Ces derniers lancèrent des cailloux et des bouteilles de bière sur les policiers, endommageant le camion à incendie et deux automobiles, et brisèrent des installations appartenant à la Société agricole. Les dégâts s'élevaient à \$800. Deux manifestants furent ar-

rêtés sur les lieux. Les autres furent appréhendés devant l'hôtel LaSalle, dans le centre-ville, où ils s'étaient regroupés.

Incendie d'un entrepôt

L'enquête préliminaire de l'agent de sécurité Denis Marquis, âgé de 22 ans, de Laval-des-Rapides, a été remise au 15 janvier en raison de l'absence du procureur de l'accusé. Le juge Boisvert a avisé le prévenu qu'il procéderait à l'audition de cette cause à la date fixée, même si son avocat devait être absent.

Marquis est accusé d'avoir tenté d'allumer un incendie dans un entrepôt de sacs d'amiante à la mine Bell Asbestos, le ou vers le 7 août dernier, et d'en avoir allumé un le 12 août. Les dégâts s'élevaient à \$12,500. Ces délits furent commis durant le long conflit de l'amiante. L'accusé est en liberté sous caution.

Accusé d'une extorsion de \$200,000

L'homme d'affaires québécois Henri-Georges Poulin a été accusé hier d'avoir exigé une rançon de \$200,000 de l'industriel Paul Vachon en usant de menaces et de violence. Plus précisément, il aurait informé M. Vachon qu'il ne reverrait plus sa fille vivante, si ce montant ne lui était pas immédiatement versé, il l'aurait informé que la jeune fille était suivie de près, lors d'un voyage par avion qu'elle effectuait au cours des mois de janvier et de février 1975.

Le crime aurait été commis alors que Poulin bénéficiait d'une libération provisoire. Propriétaire du restaurant "La Bourgogne", à Sainte-Foy, Poulin habitait au 955 de la 70ième rue, à Charlebourg.

Il a paru, hier, menotté et flanqué de gardiens, devant le juge Paul Roy, en cour des sessions de la paix, élégamment mis et vêtu d'un somptueux manteau de fourrure, une tenue qui contrastait étrangement avec le costume habituel des "clients" du palais de justice.

Représenté par Me Jacques Bouchard, l'accusé a nié sa culpabilité et a demandé à être jugé devant un juge et un jury. Il doit revenir devant la Cour, demain matin.

Idées-cadeaux pour la femme d'aujourd'hui \$22 à \$45

La femme moderne est très active, aussi tient-elle à goûter au maximum ses moments de détente. Quoi de mieux pour l'envelopper de beauté et de confort que ces exquises créations Malyclaire en doux velours éponge de coton et polyester? Elles sont légères, lavables et présentées en riches teintes-mode: vert olive, brun, cerise, orange brûlé et bleu royal. 1. Splendide peignoir long à taille froncée sur élastique, col à revers, manches longues et deux poches appliquées. Tailles: menue, petite, moyenne, grande. 45.00 2. Longue robe de détente sans manches avec encolure arrondie. Ligne A et fentes latérales. Tailles: menue, petite, moyenne, grande. 22.00 3. Robe longue de style toge avec taille sur élastique et fentes latérales.

Taille unique. 40.00 4. Peignoir court et style enveloppant avec poche intérieure et ceinture à nouer. Tailles: menue, petite, moyenne, grande 30.00. Eaton, Place Ste-Foy (209)

Venez ou téléphonez 524-5161

Heures d'ouverture jusqu'à Noël: 9h30 à 21h; samedi 9h à 21h; (24 décembre 9h30 à 18h).



EATON